

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2617

15 novembre 2007

### SOMMAIRE

<b>Abyl International S.A.</b> .....	<b>125600</b>	<b>Hurlingate Holding S.A.</b> .....	<b>125597</b>
<b>Aclee S.à r.l.</b> .....	<b>125571</b>	<b>Iceberg S.A.</b> .....	<b>125571</b>
<b>Agriculture Tourism Investment S.A.</b> ...	<b>125601</b>	<b>Inversiones en Alquiler de Maquinaria I S.à</b>	
<b>Amalgamate S.A.</b> .....	<b>125597</b>	<b>r.l.</b> .....	<b>125598</b>
<b>Amber Properties S.à r.l.</b> .....	<b>125601</b>	<b>ION Network Solutions S.à r.l.</b> .....	<b>125599</b>
<b>Asset Restructuring</b> .....	<b>125605</b>	<b>KORAB Investments S.A.</b> .....	<b>125593</b>
<b>Asturenne S.A.</b> .....	<b>125597</b>	<b>La Roche Holding S.A.</b> .....	<b>125615</b>
<b>Aunid S.A.</b> .....	<b>125590</b>	<b>La Société de Placement International à</b>	
<b>Bhoutan 4 S.A.</b> .....	<b>125604</b>	<b>Luxembourg S.A.</b> .....	<b>125595</b>
<b>Blue S.A.</b> .....	<b>125591</b>	<b>LEICo (Luxembourg-England Investment</b>	
<b>Calvasina Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>125610</b>	<b>Company)</b> .....	<b>125600</b>
<b>Central European Retail Property Fund</b>		<b>Le Pique Assiette S.à r.l.</b> .....	<b>125592</b>
<b>S.à r.l./B.V.</b> .....	<b>125572</b>	<b>L.I.G. - Lëtzebuurger Immobilien Gesell-</b>	
<b>Century Investments S.A.</b> .....	<b>125592</b>	<b>schaft S.A.</b> .....	<b>125590</b>
<b>Chartreuse S.A.</b> .....	<b>125607</b>	<b>Limoges Investments S.A.</b> .....	<b>125598</b>
<b>Chimindu S.A.</b> .....	<b>125595</b>	<b>Lodola International S.A.</b> .....	<b>125598</b>
<b>Courchevel Immo</b> .....	<b>125605</b>	<b>Lou Mas S.à r.l.</b> .....	<b>125595</b>
<b>Cyrom Administration, s.à r.l.</b> .....	<b>125615</b>	<b>Luxarbanne S.A.</b> .....	<b>125600</b>
<b>DEC-Design &amp; Engineering Consultancy</b>		<b>Luxsenior Immobilien A.G.</b> .....	<b>125599</b>
<b>S.A.</b> .....	<b>125599</b>	<b>Madison Filtration S.A.</b> .....	<b>125593</b>
<b>Delek Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>125608</b>	<b>Madison Lex SA</b> .....	<b>125593</b>
<b>Edmund Frette S.à r.l.</b> .....	<b>125608</b>	<b>Marc Aalen Luxembourg S.A.</b> .....	<b>125616</b>
<b>Eura Holding S.A.</b> .....	<b>125600</b>	<b>Mars Properties S.à r.l.</b> .....	<b>125603</b>
<b>European Consent AG</b> .....	<b>125594</b>	<b>Menuiserie Hilger S.à r.l.</b> .....	<b>125591</b>
<b>Euro Publications</b> .....	<b>125599</b>	<b>Mglux S.A.</b> .....	<b>125601</b>
<b>Finagra S.A.</b> .....	<b>125609</b>	<b>MMM Business Media International S.A.</b>	
<b>Frontmark Investments S.à r.l.</b> .....	<b>125609</b>	.....	<b>125590</b>
<b>Gafs Investments S.A.</b> .....	<b>125607</b>	<b>NB Queen S.à r.l.</b> .....	<b>125615</b>
<b>GA Investments S.à r.l.</b> .....	<b>125606</b>	<b>Nouvelle Perspective S.A.</b> .....	<b>125612</b>
<b>Gardiners Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>125604</b>	<b>Opus LP Holdings Sàrl</b> .....	<b>125616</b>
<b>Genesis Investment Holding S.A.</b> .....	<b>125596</b>	<b>Peehold S.A.</b> .....	<b>125594</b>
<b>Green Arrow Holding S.A.</b> .....	<b>125594</b>	<b>Phoenix G1 - Emser Strasse</b> .....	<b>125596</b>
<b>Grosvenor French Retail Investments S.A.</b>		<b>Pindella Holding S.A.</b> .....	<b>125596</b>
.....	<b>125613</b>	<b>Poseydon Investments S.A.</b> .....	<b>125596</b>
<b>GSCP Athena Treasury (Lux), S.à r.l.</b> ...	<b>125610</b>	<b>Prysmian Treasury (Lux) S.à r.l.</b> .....	<b>125610</b>
<b>High-Tech Hotel Investments S.à r.l.</b> ...	<b>125594</b>	<b>Quintus Investment S.A.</b> .....	<b>125602</b>
<b>HLI Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>125611</b>	<b>Ralphy Luxembourg S.A.</b> .....	<b>125613</b>
		<b>Resource Revision s.à r.l.</b> .....	<b>125591</b>

<b>Resource Shipping &amp; Shipmanagement S.A.</b> .....	<b>125591</b>	<b>Tomkins Engineering S.à r.l.</b> .....	<b>125616</b>
<b>Rexam Pharma Development S.A.</b> .....	<b>125571</b>	<b>Tomkins Overseas Financing S.à r.l.</b> .....	<b>125606</b>
<b>SecureWave</b> .....	<b>125604</b>	<b>Towra S.A.</b> .....	<b>125592</b>
<b>Sesterce Investments S.A.</b> .....	<b>125608</b>	<b>UnionCSO S.A.</b> .....	<b>125612</b>
<b>SIFC Hotel Development S.à r.l.</b> .....	<b>125613</b>	<b>Valma S.A.</b> .....	<b>125600</b>
<b>Socoagri</b> .....	<b>125614</b>	<b>Ventos S.A.</b> .....	<b>125603</b>
<b>Sotichim S.A.</b> .....	<b>125571</b>	<b>Venus Properties S.à.r.l.</b> .....	<b>125602</b>
<b>Storebrand Luxembourg S.A.</b> .....	<b>125605</b>	<b>Villor S.A.</b> .....	<b>125572</b>
<b>Tea Properties S.à.r.l.</b> .....	<b>125602</b>	<b>Vingt-Quatre Investissements S.A.</b> .....	<b>125611</b>
<b>Tecnodia Holding International S.A.</b> .....	<b>125612</b>	<b>WA Property Management Holding S.à r.l.</b> .....	<b>125614</b>
<b>Texaco Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>125608</b>	<b>Wharf Properties S.à r.l.</b> .....	<b>125603</b>
<b>Thovi Finance S.A.</b> .....	<b>125590</b>	<b>World Cosmetics S.A.</b> .....	<b>125604</b>
<b>Tilinvest S.A.</b> .....	<b>125606</b>		

**Aclee S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.****Capital social: EUR 3.819.375,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 116.667.

—  
En date du 17 mai 2007, la société a été constituée devant Maître Henri Hellinckx, Notaire de résidence à Mersch, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du Luxembourg, N ° 1437 en date 26 juillet 2006.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125785/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2007, réf. LSO-CJ02048. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**Iceberg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 76.398.

—  
Les comptes annuels au 30 juin 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125774/581/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06146. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**Sotichim S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 76.468.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007126017/5863/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2007, réf. LSO-CJ07937. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**Rexam Pharma Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 86.253.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire le 15 mars 2007*

Messieurs Amaury de Menthieri et Norbert Schmitz sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 3 ans.  
La société PricewaterhouseCoopers Sàrl est réélue Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 3 ans.

*Pour la société*

REXAM PHAMA DEVELOPMENT S.A.

Signature

Référence de publication: 2007125627/1023/15.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2007, réf. LSO-CH00309. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

**Villor S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 51.547.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 septembre 2007*

L'Assemblée Générale ratifie et confirme la décision du Conseil d'Administration du 17 janvier 2007 de coopter aux fonctions d'administrateurs Madame Claudine Boulain et Monsieur Luc Verelst en remplacement de Monsieur Jean Lambert et Monsieur Patrice Yande administrateurs sortants.

L'Assemblée Générale ratifie et confirme tous les actes passés par les Administrateurs cooptés depuis la date de leur cooptation jusqu'à la date de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée Générale décide que les mandats d'administrateurs de Mme Claudine Boulain et M. Luc Verelst, administrateurs cooptés, prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire de 2010.

Extrait sincère et conforme

VILLOR S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007125638/1022/21.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04362. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

**Central European Retail Property Fund S.à.r.l./B.V., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 132.652.

—  
STATUTES

In the year two thousand seven, on the eleventh day of July,

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

IVANHOE EUROPE EQUITIES S.à.r.l., a Luxembourg private limited liability company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (société à responsabilité limitée), having its registered office at L-2449 Luxembourg, 25a, boulevard Royal (Luxembourg), and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 109.939 (the Sole Shareholder),

represented by Ms Natacha Trunkwald, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 29, 2007.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

I. IVANHOE EUROPE EQUITIES S.à.r.l. is the Sole Shareholder of CENTRAL EUROPEAN RETAIL PROPERTY FUND B.V., a company incorporated and organized under the laws of the Netherlands, having its registered offices in Amsterdam, the Netherlands and principal office and establishment at Herengracht 483, 1017BT Amsterdam, the Netherlands having an issued share capital of twenty-nine thousand nine hundred seventy euro (EUR 29,970.-) divided into two hundred fourteen (214) class A shares, three hundred seventy-four (374) class B shares, thirty-four (34) class C shares and forty-four (44) class D shares with a nominal value of forty-five euro (EUR 45.-) each (the Company). According to a declaration of the Company's managing directors dated as per the date hereof, the fair market value of the Company as per the date hereof, is forty-five million forty-nine thousand six hundred sixty-three euro (EUR 45,049,663.-). Such declaration, after signature *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed.

II. By written resolutions of the sole shareholder of the Company validly adopted on July 4, 2007, acting in accordance with the articles of association of the Company, a copy of which shall remain annexed to the present deed, the Company resolved to transfer its principal office and central administration from the Netherlands to the City of Luxembourg with immediate effect without the Company being dissolved but on the contrary with full corporate and legal continuance in accordance with the laws of the Netherlands. All formalities required under the laws of the Netherlands to give effect to that resolution have been duly performed.

III. That the Sole Shareholder resolves as follows:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to transfer the principal office and central administration (but not the registered office for Dutch corporate law purposes) of the Company from the Netherlands to Luxembourg with effect as of the date hereof.

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves (i) that the Company shall operate in Luxembourg in the legal form of a société à responsabilité limitée, and thus, for the purpose of article 159 of the Luxembourg companies law of 10th August, 1915, as amended from time to time, provided that the Company continues to be deemed under the laws of The Netherlands as a validly incorporated Dutch company, (ii) to proceed to an amendment to its articles of association (the Articles of Association). The Articles of Association of the Company shall henceforth read as follows:

**Chapter I.**

**Art. 1. Definitions.**

1.1 In these Articles of Association the following words shall have the following meanings:

a. a «Share»:

a share in the capital of the Company;

b. a «Shareholder»:

a holder of one or more Shares;

c. a «General Meeting»:

a meeting of Shareholders and other persons entitled to attend meetings of Shareholders;

d. the «General Meeting of Shareholders»:

the body of the Company consisting of Shareholders entitled to vote;

e. the «Management Board»:

the sole manager of the Company, if only one manager has been appointed and the managers of the Company, if more than one manager has been appointed;

f. a «Subsidiary»:

a subsidiary of the Company as referred to in Section 2:24 a of the Dutch Civil Code;

g. «in writing»:

by letter, by fax, by e-mail, or by message which is transmitted via any other current means of communication and which can be received in the written form, provided that the identity of the sender can be sufficiently established;

h. the «Distributable Equity»:

the part of the Company's equity which exceeds the aggregate of the issued capital and the reserves which must be maintained pursuant to the Law;

i. a «Company Body»:

the Management Board or the General Meeting of Shareholders.

j. the «Law»:

any applicable law or regulation.

1.2 References to Articles shall be deemed to refer to articles of these Articles of Association, unless the contrary is apparent.

**Chapter II. Name, Registered office and objects**

**Art. 2. Name, Registered Office and Duration.**

2.1 The company is a private limited liability company (the «Company») and its name is CENTRAL EUROPEAN RETAIL PROPERTY FUND S.à.r.l./B.V.

2.2 The registered offices of the Company are in Amsterdam.

2.3 The principal establishment and place of effective management of the Company shall be in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2.4 The Company may have branch offices elsewhere, also outside the Grand Duchy of Luxembourg.

2.5 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

**Art. 3. Objects.** The objects of the Company are:

a. to incorporate, to participate in any way whatsoever in, to manage, to supervise businesses and companies;

b. to finance businesses and companies;

c. to borrow, to lend and to raise funds, including the issue of bonds, promissory notes or other securities or evidence of indebtedness as well as to enter into agreements in connection with aforementioned activities;

d. to render advice and services to businesses and companies with which the Company forms a group and to third parties;

- e. to grant guarantees, to bind the Company and to pledge its assets for obligations of businesses and companies with which it forms a group and on behalf of third parties;
  - f. to acquire, alienate, manage and exploit registered property and items of property in general;
  - g. to trade in currencies, securities and items of property in general;
  - h. to develop and trade in copyrights, patents, trade marks, licenses, know-how and other industrial property rights;
  - i. to perform any and all activities of an industrial, financial or commercial nature;
- and to do all that is connected therewith or may be conducive thereto, all to be interpreted in the broadest sense.

### **Chapter III. Share capital, Register of shareholders**

#### **Art. 4. Share Capital.**

4.1 The authorized and issued capital of the Company amounts to twenty-nine thousand nine hundred seventy euro (EUR 29,970.-).

4.2 The authorized and issued capital of the Company is divided into six hundred sixty-six (666) Shares with a nominal value of forty-five euro (EUR 45.-) each.

4.3 All Shares shall be registered. No share certificates shall be issued.

4.4 Towards the Company, the Shares are indivisible. Joint co-owners must appoint a sole person as their representative towards the Company.

#### **Art. 5. Register of Shareholders.**

5.1 Each Shareholder, each pledgee of Shares and each usufructuary of Shares is required to state his address to the Company in writing.

5.2 The Management Board shall keep a register of Shareholders in which the names and addresses of all Shareholders are recorded, showing the date on which they acquired the Shares, the date of acknowledgement by or serving upon the Company and the nominal value paid in on each Share stating that the full nominal amount has been paid in.

5.3 The names and addresses of pledgees and usufructuaries of Shares shall also be entered into the register of Shareholders, showing the date on which they acquired the right and the date of acknowledgement by or serving upon the Company.

5.4 On application by a Shareholder or a pledgee or usufructuary of Shares, the Management Board shall furnish an extract from the register of Shareholders, free of charge, insofar as it relates to the applicant's rights in respect of a Share.

5.5 The register of Shareholders shall be kept accurate and up-to-date. All entries and notes in the register shall be signed by one or more persons authorized to represent the Company.

5.6 The Management Board shall make the register available at the Company's principal office in Luxembourg, for inspection by the Shareholders.

### **Chapter IV. Issuance of shares**

#### **Art. 6. Resolution to Issue and Notarial Deed.**

6.1 Shares may be issued pursuant to a resolution of the General Meeting of Shareholders in which at least one half of the capital is represented and is carried by at least two-thirds of the votes of the Shareholders present or represented. The resolution to issue Shares shall require a deed, to be executed for that purpose before a notary registered in the Grand Duchy of Luxembourg.

6.2 A resolution to issue Shares shall stipulate the issue price and the other conditions of issue.

6.3 The issue of Shares shall furthermore require a notarial deed, to be executed for that purpose before a civil law notary registered in the Netherlands, to which deed those involved in the issuance shall be parties.

#### **Art. 7. Rights of Pre-emption.**

7.1 Upon issuance of Shares, each Shareholder shall have a right of pre-emption in proportion to the aggregate nominal value of his Shares, subject to the provisions of Articles 7.2, 7.3 and 7.4. Shareholders shall have a similar right of pre-emption if rights are granted to subscribe for Shares.

7.2 Shareholders shall have no right of pre-emption on Shares which are issued to employees of the Company or of a group company as defined in Section 2:24b of the Dutch Civil Code.

7.3 Prior to each single issuance of Shares, the right of pre-emption may be limited or excluded by the General Meeting of Shareholders.

7.4 Shareholders shall have no right of pre-emption in respect of Shares which are issued to a person exercising a right to subscribe for Shares previously granted.

#### **Art. 8. Payment on Shares.**

8.1 The full nominal value of each Share must be paid upon issuance.

8.2 Payment on a Share must be made in cash insofar as no non-cash contribution has been agreed on. Payment in foreign currency may only be made with the approval of the Company and with due observance of the provisions of the Law.

8.3 Non-cash contributions on Shares are subject to the provisions of the Law.

#### **Chapter V. Own shares, Reduction of the issued capital**

##### **Art. 9. Own Shares.**

9.1 When issuing Shares, the Company may not subscribe for its own Shares.

9.2 The Company may acquire fully paid in Shares or depositary receipts thereof, with due observance of the limitations prescribed by the Law.

##### **Art. 10. Financial Assistance.**

10.1 The Company may not give security, guarantee the price, or in any other way answer to or bind itself either severally or jointly for or on behalf of third parties, with a view to a subscription for or an acquisition of Shares or depositary receipts thereof by others. This prohibition also applies to Subsidiaries.

10.2 The Company may grant loans with a view to a subscription for or an acquisition of Shares or depositary receipts thereof, but not in excess of the amount of the Distributable Equity.

10.3 The Company shall maintain a non-distributable reserve up to the outstanding amount of the loans referred to in Article 10.2.

##### **Art. 11. Reduction of the Issued Capital.**

11.1 The General Meeting of Shareholders may resolve to reduce the Company's issued capital. The resolution to reduce the Company's issued capital shall be taken pursuant to a resolution of the General Meeting of Shareholders in which at least one half of the capital is represented and is carried by at least two-thirds of the votes of the Shareholders present or represented. The resolution to reduce the Company's issued capital shall require a deed, to be executed for that purpose before a notary registered in the Grand Duchy of Luxembourg.

11.2 The reduction of the Company's issued capital shall be effected in accordance with the relevant provisions prescribed by the Law and be subject to the provisions of the Law.

11.3 The notice of a General Meeting at which a resolution to reduce the Company's issued capital shall be proposed, shall state the purpose of the capital reduction and the manner in which it is to be achieved. The provisions in these Articles of Association relevant to a proposal to amend the Articles of Association shall apply by analogy.

#### **Chapter VI. Transfer of shares, Blocking clause**

##### **Art. 12. Transfer of Shares, Notarial Deed.**

12.1 The transfer of a Share shall require a notarial deed, to be executed for that purpose before a civil law notary registered in the Netherlands, to which deed those involved in the transfer shall be parties.

12.2 Unless the Company itself is party to the legal act, the rights attributable to the Share can only be exercised after the Company has acknowledged said transfer or said deed has been served upon it in accordance with the relevant provisions of the Law.

##### **Art. 13. Blocking Clause (approval Shareholders' Body).**

13.1 A transfer of one or more Shares can only be effected with due observance of the provisions set out in this Article 13, unless (i) all co-Shareholders have approved the intended transfer in writing, which approval shall then be valid for a period of three months, or (ii) the Shareholder concerned is obliged by Law to transfer his Shares to a former Shareholder.

13.2 A Shareholder wishing to transfer one or more of his Shares (hereinafter: the «Applicant») shall require the approval of the Shareholders' Body for such transfer. The request for approval shall be made by the Applicant by means of a written notification to the Management Board, stating the number of Shares he wishes to transfer and the person or persons to whom the Applicant wishes to transfer such Shares. The Management Board shall be obliged to convene and to hold a General Meeting of Shareholders to discuss the request for approval within six weeks from the date of receipt of the request. The contents of such request shall be stated in the convocation.

13.3 Within a period of three months of the Shareholders' Body granting the approval requested, the Applicant may transfer the total number of the Shares to which the request relates, and not part thereof, to the person or persons named in the request.

13.4 If:

a. the Shareholders' Body does not adopt a resolution regarding the request for approval within six weeks after the request has been received by the Management Board; or

b. the approval has been refused without the Shareholders' Body having informed the Applicant, at the same time as the refusal, of one or more interested parties who are prepared to purchase all the Shares to which the request for approval relates for payment in cash (hereinafter: «Interested Parties»);

the approval requested shall be considered to have been granted, in the event mentioned under a on the final day of the six week period mentioned under a. The Company shall only be entitled to act as an Interested Party with the consent of the Applicant.

13.5 The Shares to which the request for approval relates can be purchased by the Interested Parties at a price to be mutually agreed between the Applicant and the Interested Parties or by one or more experts appointed by them. If they



do not reach agreement on the price or the expert or experts, as the case may be, the price shall be set by one or more independent experts to be appointed on the request of one or more of the parties concerned by the chairman of the Dutch Chamber of Commerce at which the Company is registered in the Commercial Register. If an expert is appointed, he shall be authorized to inspect all books and records of the Company and to obtain all such information as will be useful to him in setting the price.

13.6 Within one month of the price being set, the Interested Parties must give notice to the Management Board of the number of the Shares to which the request for approval relates they wish to purchase. An Interested Party who fails to submit notice within said term shall no longer be counted as an Interested Party. Once the notice mentioned in the preceding sentence has been given, an Interested Party can only withdraw with the consent of the other Interested Parties.

13.7 The Applicant may withdraw up to one month after the day on which he is informed to which Interested Party or Parties he can sell all the Shares to which the request for approval relates and at what price.

13.8 All notifications and notices referred to in this Article 13 shall be made by certified mail or against acknowledgement of receipt. The convocation of the General Meeting of Shareholders shall be made in accordance with the relevant provisions of these Articles of Association.

13.9 All costs of the appointment of the expert or experts, as the case may be, and their determination of the price, shall be borne by:

- a. the Applicant if he withdraws;
- b. the Applicant and the buyers for equal parts if the Shares have been purchased by one or more Interested Parties, provided that these costs shall be borne by the buyers in proportion to the number of Shares purchased;
- c. the Company, in cases not provided for under a or b.

13.10 The transfer of Shares shall furthermore be subject to the transfer restrictions provided by the Law.

13.11 The preceding provisions of this Article 13 shall apply by analogy to any right to subscribe for Shares and any right accruing from a Share, except any right to a payable distribution in cash.

## **Chapter VII. Pledging of shares and usufruct in shares, Depositary receipts for shares**

### **Art. 14. Pledging of Shares and Usufruct in Shares.**

14.1 The provisions of Article 12 shall apply by analogy to the pledging of Shares and to the creation or transfer of a usufruct in Shares. The pledging of Shares and the creation or transfer of a usufruct in Share shall furthermore be subject to the relevant provisions prescribed by the Law.

14.2 On the creation of a right of pledge in a Share and on the creation or transfer of a usufruct in a Share, the voting rights attributable to such Share may not be assigned to the pledgee or the usufructuary.

**Art. 15. Depositary Receipts for Shares.** The Company shall not cooperate in the issuance of depositary receipts for Shares.

## **Chapter VIII. The management board**

### **Art. 16. Managers.**

16.1 The Management Board shall consist of one or more managers. Both individuals and legal entities can be managers.

16.2 Managers are appointed by the General Meeting of Shareholders.

16.3 A manager may be suspended or dismissed by the General Meeting of Shareholders at any time.

16.4 Any suspension may be extended one or more times, but may not last longer than three months in the aggregate. If, at the end of that period, no decision has been taken on termination of the suspension or on dismissal, the suspension shall end.

16.5 The authority to establish remuneration and other conditions of employment for managers is vested in the General Meeting of Shareholders.

### **Art. 17. Duties, Decision-making Process and Allocation of Duties.**

17.1 The Management Board shall be entrusted with the management of the Company.

17.2 When making Management Board resolutions, each manager may cast one vote.

17.3 All resolutions of the Management Board shall be adopted by an absolute majority of the votes cast of the managers present or represented.

17.4 Management Board resolutions may at all times be adopted outside of a meeting, in writing or otherwise, provided the proposal concerned is submitted to all Management Board members then in office and none of them objects to this manner of adopting resolutions. Adoption of resolutions in writing shall be effected by written statements from all Management Board members then in office.

17.5 Resolutions of the Management Board shall be recorded in a minute book that shall be kept by the Management Board.

17.6 The Management Board may establish further rules regarding its decision-making process and working methods. In this context, the Management Board may also determine the duties for which each Management Board member in



particular shall be responsible. The General Meeting of Shareholders may decide that such rules and allocation of duties must be put in writing and that such rules and allocation of duties shall be subject to its approval.

#### **Art. 18. Representation; Conflicts of Interest.**

18.1 The Company shall be represented by the Management Board and any Management Board member acting individually shall also be authorized to represent the Company.

18.2 The Management Board may appoint officers with limited and specific powers to represent the Company. Each officer shall be competent to represent the Company, subject to the restrictions imposed on him. The Management Board shall determine each officer's title. Such officers may be registered at the Commercial Register, if required by Law, indicating the scope of their power to represent the Company. The authority of an officer thus appointed may not extend to any transaction where the Company has a conflict of interest with the officer concerned or with one or more Management Board members.

18.3 In the event of a conflict of interest between the Company and one or more Management Board members, the provisions of Article 18.1 shall continue to apply unimpaired unless the General Meeting of Shareholders has appointed one or more other persons to represent the Company in the case at hand or in general in the event of such a conflict, subject to any provisions prescribed by Law. A resolution of the Management Board with respect to a matter involving a conflict of interest with one or more Management Board members in a private capacity shall be subject to the approval of the General Meeting of Shareholders, but the absence of such approval shall not affect the authority of the Management Board or its members to represent the Company.

18.4 Without regard to whether a conflict of interest exists or not, all legal acts of the Company vis-à-vis a holder of all of the Shares, or vis-à-vis a participant in a community property, of married or registered non-married partners, of which all of the Shares form a part, whereby the Company is represented by such Shareholder or one of the participants, shall be put in writing. For the application of the foregoing sentence, Shares held by the Company or its Subsidiaries shall not be taken into account.

18.5 The provisions of Article 18.4 do not apply to legal acts which, under their agreed terms, form part of the normal course of business of the Company.

#### **Art. 19. Approval of Management Board Resolutions.**

19.1 The General Meeting of Shareholders may require Management Board resolutions to be subject to its approval. The Management Board shall be notified in writing of such resolutions, which shall be clearly specified.

19.2 The absence of approval by the General Meeting of Shareholders of a resolution as referred to in this Article 19 shall not affect the authority of the Management Board or its members to represent the Company.

**Art. 20. Vacancy or Inability to Act.** If a seat is vacant on the Management Board («ontstentenis») or a Management Board member is unable to perform his duties («belet»), the remaining Management Board members or member shall be temporarily entrusted with the management of the Company. If all seats in the Management Board are vacant or all Management Board members or the sole Management Board member, as the case may be, are unable to perform their duties, the management of the Company shall be temporarily entrusted to one or more persons designated for that purpose by the General Meeting of Shareholders.

### **Chapter IX. Financial year and annual accounts, Profits and distributions**

#### **Art. 21. Financial Year and Annual Accounts.**

21.1 The Company's financial year shall be the calendar year.

21.2 Within the period prescribed by the Law, the Management Board shall prepare annual accounts, and shall deposit the same for inspection by the Shareholders at the Company's principal office.

21.3 The annual accounts shall consist of a balance sheet, a profit and loss account and explanatory notes.

21.4 The annual accounts shall be signed by the Management Board members. If the signature of one or more of them is missing, this shall be stated and reasons for this omission shall be given.

21.5 The Company may, and if the Law so requires shall, appoint an accountant to audit the annual accounts. Such appointment shall be made by the General Meeting of Shareholders.

21.6 The Company shall ensure that the annual accounts and, insofar as required, the annual report and the information to be added by virtue of the Law are kept at its office as from the day on which notice of the annual General Meeting is given. Shareholders may inspect the documents at that place and obtain a copy free of charge.

21.7 The annual accounts, the annual report, the information to be added by virtue of the Law and the audit by an accountant, as well as deposition of documents at the Commercial Register, shall furthermore be subject to the provisions of the Law.

#### **Art. 22. Adoption of the Annual Accounts and Discharge.**

22.1 The General Meeting of Shareholders shall adopt the annual accounts.

22.2 After adoption of the annual accounts, the General Meeting of Shareholders shall pass a resolution concerning release of the Managers from liability for the exercise of their duties, insofar as the exercise of such duties is reflected in

the annual accounts or otherwise disclosed to the General Meeting of Shareholders prior to the adoption of the annual accounts. The scope of a release from liability shall be subject to limitations by virtue of the Law.

#### **Art. 23. Profits and Distributions.**

23.1 Out of the net profits earned in a financial year, an amount of five percent (5%) of the net profits shall be added to a statutory reserve of the Company, until this reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company

23.2 The allocation of profits remaining after application of Article 23.1 shall be determined by the General Meeting of Shareholders.

23.3 Distribution of profits shall be made after adoption of the annual accounts if permissible under the Law given the contents of the annual accounts.

23.4 The General Meeting of Shareholders may resolve to make interim distributions on Shares and/or to make distributions on Shares at the expense of any reserve of the Company, subject to any applicable provision of the Law.

23.5 Distributions on Shares shall be made payable immediately after the resolution to make the distribution, unless another date of payment has been determined in the resolution.

23.6 Distributions on Shares may be made only up to an amount which does not exceed the amount of the Distributable Equity.

23.7 A claim of a Shareholder for payment of a distribution on Shares shall be barred after five years have elapsed.

23.8 In calculating the amount of any distribution on Shares, Shares held by the Company shall be disregarded.

### **Chapter X. The general meeting of shareholders**

#### **Art. 24. Annual General Meeting.**

24.1 The annual General Meeting shall be held within six months after the end of the financial year.

24.2 The agenda of this annual General Meeting shall contain, inter alia, the following subjects for discussion:

- a. discussion of the annual report (unless an exemption under the Law applies to the Company);
- b. discussion and adoption of the annual accounts;
- c. the granting of discharge to Management Board members;
- d. allocation of profits; and
- e. other subjects announced with due observance of Article 26.

The agenda does not need to contain the subjects as referred to under a, b, c and d, if it contains a proposal to extend the period to prepare the annual accounts and (if applicable) to prepare the report, or, if a resolution to that extent has already been taken.

#### **Art. 25. Other General Meetings.**

25.1 Other General Meetings shall be held as often as the Management Board deems such necessary.

25.2 Shareholders representing in the aggregate at least one-tenth of the Company's issued capital may request the Management Board to convene a General Meeting, stating specifically the subjects to be discussed. If the Management Board has not given proper notice of a General Meeting within four weeks following receipt of such request such that the meeting can be held within six weeks after receipt of the request, the applicants shall be authorized to convene a meeting themselves.

#### **Art. 26. Notice, Agenda and Venue of Meetings.**

26.1 Notice of General Meetings shall be given by the Management Board, without prejudice to the provisions of Article 25.2.

26.2 Notice of the meeting shall be given no later than on the fifteenth day prior to the day of the meeting.

26.3 The notice of the meeting shall specify the subjects to be discussed. Subjects which were not specified in such notice may be announced at a later date, with due observance of the term referred to in Article 26.2.

26.4 A subject for discussion of which discussion has been requested in writing not later than thirty days before the day of the meeting by one or more Shareholders who individually or jointly represent at least ten percent of the Company's issued capital, shall be included in the notice or shall be notified in the same way as the other subjects for discussion, provided that no important interest (zwaarwichtig belang) of the Company dictates otherwise.

26.5 The notice of the meeting shall be sent to the addresses of the Shareholders shown in the register of Shareholders.

26.6 General Meetings are held in the municipality in which, according to these Articles of Association, the Company has its registered office. General Meetings may also be held in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg or elsewhere, but in that case valid resolutions of the General Meeting of Shareholders may only be adopted if all of the Company's issued capital is represented.

#### **Art. 27. Admittance and Rights at Meetings.**

27.1 Each Shareholder shall be entitled to attend the General Meetings, to address the meeting and to exercise his voting rights. Shareholders may be represented in a meeting by a proxy authorized in writing.

27.2 At a meeting, each person present with voting rights must sign the attendance list. The chairperson of the meeting may decide that the attendance list must also be signed by other persons present at the meeting.

27.3 The Management Board members shall, as such, have the right to give advice in the General Meetings.

27.4 The chairperson of the meeting shall decide on the admittance of other persons to the meeting.

#### **Art. 28. Chairperson and Secretary of the Meeting.**

28.1 The chairperson of a General Meeting shall be appointed by more than half of the votes cast by the persons with voting rights present at the meeting. Until such appointment is made, a Management Board member shall act as chairperson, or, if no Management Board member is present at the meeting, the eldest person present at the meeting shall act as chairperson.

28.2 The chairperson of the meeting shall appoint a secretary for the meeting.

#### **Art. 29. Minutes, Recording of Shareholders' Resolutions.**

29.1 The secretary of a General Meeting shall keep minutes of the proceedings at the meeting. The minutes shall be adopted by the chairperson and the secretary of the meeting and as evidence thereof shall be signed by them.

29.2 The chairperson of the meeting or those who convened the meeting may determine that a notarial report must be prepared of the proceedings at the meeting. The notarial report shall be co-signed by the chairperson of the meeting.

29.3 The Management Board shall keep record of all resolutions adopted by the General Meeting of Shareholders. If the Management Board is not represented at a meeting, the chairperson of the meeting shall ensure that the Management Board is provided with a transcript of the resolutions adopted, as soon as possible after the meeting. The records shall be deposited at the Company's principal office for inspection by the Shareholders. On application, each of them shall be provided with a copy of or an extract from the records at not more than the actual cost.

#### **Art. 30. Adoption of Resolutions in a Meeting.**

30.1 Each Share confers the right to cast one vote.

30.2 To the extent that the Law or these Articles of Association do not provide otherwise, all resolutions of the General Meeting of Shareholders shall be adopted by more than half of the votes cast, which majority shall represent at least one-half of the Company's issued capital. If less than one-half of the Company's issued capital is represented, a new meeting shall be convened by registered mail at which the resolution shall be adopted by a simple majority of the votes cast, irrespective of the part of the Company's issued capital represented at such meeting.

30.3 If there is a tie in voting, the proposal shall be deemed to have been rejected.

30.4 If the formalities for convening and holding of General Meetings, as prescribed by Law or these Articles of Association, have not been complied with, valid resolutions of the General Meeting of Shareholders may only be adopted in a meeting, if in such meeting all of the Company's issued capital is represented and such resolution is carried by unanimous vote.

30.5 In the General Meeting, no voting rights may be exercised for any Share held by the Company or a Subsidiary, nor for any Share for which the Company or a Subsidiary holds the depositary receipts.

30.6 When determining how many votes are cast by Shareholders, how many Shareholders are present or represented, or which part of the Company's issued capital is represented, no account shall be taken of Shares for which, pursuant to the Law or these Articles of Association, no vote can be cast.

#### **Art. 31. Voting.**

31.1 All voting shall take place orally. The chairperson is, however, entitled to decide that votes be cast by a secret ballot. If it concerns the holding of a vote on persons, anyone present at the meeting with voting rights may demand a vote by a secret ballot. For the purposes of this paragraph «in writing» shall mean: by means of secret, unsigned ballot papers.

31.2 Blank and invalid votes shall not be counted as votes.

31.3 Resolutions may be adopted by acclamation if none of the persons with voting rights present at the meeting objects.

31.4 The chairperson's decision at the meeting on the result of a vote shall be final and conclusive. The same shall apply to the contents of an adopted resolution if a vote is taken on an unwritten proposal. However, if the correctness of such decision is challenged immediately after it is pronounced, a new vote shall be taken if either the majority of the persons with voting rights present at the meeting or, where the original vote was not taken by roll call or in writing, any person with voting rights present at the meeting, so demands. The legal consequences of the original vote shall be made null and void by the new vote.

#### **Art. 32. Adoption of Resolutions without holding Meetings.**

32.1 Resolutions of the General Meeting of Shareholders may also be adopted in writing without holding a General Meeting, provided they are adopted by the unanimous vote of all Shareholders entitled to vote. The provision of Article 27.3 shall apply by analogy.

32.2 Each Shareholder must ensure that the Management Board is informed of the resolutions thus adopted as soon as possible in writing. The Management Board shall keep record of the resolutions adopted and it shall add such records to those referred to in Article 29.3.

## **Chapter XI. Amendment of the articles of association, Change of corporate form, Dissolution and liquidation**

### **Art. 33. Amendment of the Articles of Association; Change of Corporate Form.**

33.1 The General Meeting of Shareholders may resolve to amend these Articles of Association pursuant to a resolution of the General Meeting of Shareholders in which at least one half of the capital is represented and is carried by at least two-thirds of the votes of the Shareholders present or represented. The resolution to amend these Articles of Association shall require a deed, to be executed for that purpose before a notary registered in the Grand Duchy of Luxembourg. When a proposal to amend these Articles of Association is to be made at a General Meeting, the notice of such meeting must state so and a copy of the proposal, including the verbatim text thereof, shall be deposited and kept available at the Company's principal office for inspection by the Shareholders, until the conclusion of the meeting. From the day of deposit until the day of the meeting, a Shareholder shall, on application, be provided with a copy of the proposal free of charge. An amendment of these Articles of Association shall further be laid down in a deed, to be executed for that purpose before a civil law notary registered in the Netherlands.

33.2 The Company may change its corporate form into a different legal form. A change of the corporate form shall require a resolution to change the corporate form, and a resolution to amend these Articles of Association adopted by the General Meeting of Shareholders, both taken pursuant to a resolution of the General Meeting of Shareholders in which at least one half of the capital is represented and is carried by at least two-thirds of the votes of the Shareholders present or represented. A change of the corporate form shall furthermore be subject to the relevant provisions of the Law. A change of the corporate form shall not terminate the existence of the legal entity.

### **Art. 34. Dissolution and Liquidation.**

34.1 The Company may be dissolved pursuant to a resolution to that effect by the General Meeting of Shareholders in which at least one half of the capital is represented and is carried by at least two-thirds of the votes of the Shareholders present or represented. The resolution to dissolve the Company shall require a deed, to be executed for that purpose before a notary registered in the Grand Duchy of Luxembourg. The proposal to dissolve the Company must be stated in the notice of such meeting.

34.2 If the Company is dissolved pursuant to a resolution of the General Meeting of Shareholders, the Management Board members shall become liquidators of the dissolved Company's property. The General Meeting of Shareholders may decide to appoint other persons as liquidators.

34.3 During liquidation, the provisions of these Articles of Association shall remain in force to the extent possible.

34.4 The balance remaining after payment of the debts of the dissolved Company shall be transferred to the Shareholders in proportion to the aggregate nominal value of the Shares held by each.

34.5 In addition, the liquidation shall be subject to the relevant provisions of the Law.»

#### *Third resolution*

The Sole Shareholder resolves:

(i) to acknowledge the resignation, effective as of the date hereof, of Mr Kuy Ly Ang, Ms Jacqueline Kost, and Mr Pierre Lalonde as managing directors of the Company and to grant to them full discharge for the performance of their duties, as managing directors of the Company.

(ii) to appoint, effective as of the date hereof:

(a) Mr Kuy Ly Ang, company manager, born on February 16, 1967, in Phnom Penh, Cambodia, residing at 154, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg, as manager of the Company for an unlimited period of time;

(b) Ms Jacqueline Kost, company manager, born on March 26, 1961, in Montréal, Canada, residing at 13, rue Gaascht-bierg, L-8230 Mamer, as manager of the Company for an unlimited period of time; and

(c) Mr Pierre Lalonde, company manager, born on August 13, 1954, in Montréal, Canada, with professional address at 813 chemin Marie-le-Ber, Verdun (Québec) H3E 1Y5, as manager of the Company for an unlimited period of time.

#### *Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolves to set the principal office and central administration of the Company at 25a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

#### *Estimate of costs*

The Company has been subject to capital duty in the Netherlands, an EU Member State, and therefore no Luxembourg capital duty shall be due on this transfer of the place of effective management of the Company from the Netherlands to Luxembourg. Reference is made to article 3 (2) of the Law of 29th December 1971.

The amount of the expenses in relation to the present deed is estimated to be approximately two thousand five hundred Euro.

### Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le onzième jour de juillet,

Par devant nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg

Ont comparu:

IVANHOE EUROPE EQUITIES S.à.r.l., une société à responsabilité limitée, régie par les Lois du Grand-Duché du Luxembourg ayant son siège social 25a, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et de Sociétés sous le numéro B 109.939 (l'Associé Unique),

représentée par Mlle Natacha Trunkwald, juriste, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 29 juin 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire sous-signé restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée.

La partie comparante, telle que représentée ci-dessus, a demandé au notaire soussigné d'acter ce qui suit:

I. IVANHOE EUROPE EQUITIES S.à.r.l. est l'Associée Unique de CENTRAL EUROPEAN RETAIL PROPERTY FUND B.V., une société régie par la loi néerlandaise, ayant son siège social à Amsterdam (Pays-Bas) et son principal établissement au 483 Herengracht, 1017BT Amsterdam (Pays-Bas) ayant un capital émis de vingt-neuf mille neuf cent soixante-dix euros (EUR 29.970,-) divisé en deux cent quatorze (214) parts sociales de catégorie A, trois cent soixante-quatorze (374) parts sociales de catégorie B, trente-quatre (34) parts sociales de catégorie C et quarante-quatre (44) parts sociales de catégorie D, ayant une valeur nominale de quarante-cinq euros (EUR 45,-) chacune (la Société). Il résulte d'une déclaration de la direction de la Société en date de ce jour que la valeur du marché de la Société est, à ce jour, de quarante-cinq millions quarante neuf mille six cent soixante-trois euros (EUR 45.049.663,-). Cette déclaration, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire soussigné restera annexée au présent acte.

II. par résolution écrite de l'Associée Unique de la Société régulièrement adoptée le 4 juillet 2007, tenue en accord avec les articles des statuts de la société, dont une copie restera annexée au présent acte, la Société a décidé du transfert de son principal établissement et de l'administration centrale des Pays-Bas à la ville de Luxembourg, ceci avec effet immédiat et sans dissolution de la Société, mais au contraire avec une totale continuation sociale et légale en accord avec les lois des Pays-Bas. Toutes les formalités requises en accord avec les Lois des Pays-Bas ont été accomplies pour donner effet à cette résolution.

I. que l'Associée Unique les interprète comme suit:

#### Première résolution

L'Associée Unique décide de transférer le principal établissement et administration centrale (mais pas le siège social qui restera aux Pays-Bas en vertu du droit des sociétés y applicable) de la Société des Pays-Bas vers le Luxembourg avec effet à la présente date.

#### Deuxième résolution

L'Associée Unique décide (i) que la Société devra opérer au Luxembourg sous la forme d'une société à responsabilité limitée, et ainsi, dans le respect de l'article 159 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, modifiée de temps en temps, sous réserve que la Société continue à être considérée par le droit des Pays-Bas comme une Société valablement constituée conformément des Pays-Bas, (ii) de procéder à une modification de ses statuts (les Statuts). Les Statuts de la Société auront dès lors la teneur suivante:

### Chapitre premier.

#### Art. 1<sup>er</sup>. Définitions.

1.1 Dans ces statuts, les mots suivants auront la signification suivante:

a. une «Part Sociale»:

une Part Sociale dans le capital de la Société;

b. un «Associé»:

le détenteur d'une ou plusieurs Parts Sociales;

c. une «Assemblée Générale»:

une réunion des Associés et autres personnes ayant le droit d'assister aux assemblées des Associés;

d. l'«Assemblée Générale des Associés»:

le conseil de gérance de la Société composé des Associés ayant un droit de vote;

e. le «Conseil de Gérance»:

le gérant unique de la Société, si un unique gérant a été nommé et les gérants de la Société, si plus d'un gérant a été nommé;

f. une «Filiale»:

une Filiale de la Société telle que visée à l'article 2:24a du Code Civil néerlandais;

g. «par écrit»:

un courrier, fax ou e-mail, ou un message transmis par tout autre moyen de communication actuel et qui peut être reçu par écrit à condition que l'identité de l'expéditeur puisse être établie avec certitude

h. les «Fonds Propres Distribuables»:

la partie des Fonds Propres de la Société qui excède le capital souscrit augmentée des réserves qui doivent être maintenues conformément à la Loi;

i. un «Organe de la Société»:

le Conseil de Gérance ou l'Assemblée Générale des Associés;

j. la «Loi»:

Toute loi ou règlement applicable.

1.2. Les références faites aux Articles seront entendues comme faisant référence aux articles de ces Statuts, sauf indication spécifique contraire.

## **Chapitre II. Dénomination, Siège social et objet**

### **Art. 2. Dénomination, Siège Social et Durée.**

2.1 La société est une société à responsabilité limitée (la Société) dont la dénomination est CENTRAL EUROPEAN RETAIL PROPERTY FUND S.à.r.l./B.V.

2.2 Le siège social de la Société est fixé à Amsterdam.

2.3 Le lieu du principal établissement de la Société ainsi que le lieu de direction effective de la Société seront situés à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

2.4 La Société peut avoir des succursales ailleurs, et également hors du Grand-Duché de Luxembourg.

2.5. La Société est constituée pour une durée illimitée.

### **Art. 3. Objets.** La Société a pour objet de:

a. constituer, prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, ainsi que gérer, contrôler de toutes sociétés ou entreprises;

b. financer des sociétés et des entreprises;

c. emprunter, prêter et lever des fonds, y compris émettre des obligations, des billets à ordre ou toute autre sécurité ou titre de créance, ainsi qu'entrer dans tout contrat en relation avec les activités ci-avant mentionnées;

d. rendre des avis et des services aux sociétés et entreprises du groupe et à des tiers;

e. consentir des garanties, engager la Société et nantir ses avoirs aux sociétés et entreprises du groupe et à des tiers;

f. acquérir, aliéner, gérer et exploiter des propriétés enregistrées et des objets de propriété en général;

g. négocier des devises, sécurités et objets de propriété en général;

h. développer et négocier des droits d'auteurs, brevets, marque déposée, licences, savoir-faire et autres droits de propriété industrielle;

i. accomplir toutes opérations de nature commerciale, financière ou industrielle;

ainsi que de faire tout ce qui est en connexion avec ceci ou s'y rapporte directement ou indirectement.

## **Chapitre III. Capital social, Registre des associés**

### **Art. 4. Capital social.**

4.1 Le capital souscrit et autorisé de la Société s'élève à vingt-neuf mille neuf cent soixante-dix euros (EUR 29.970,-).

4.2 Le capital souscrit et émis de la Société est divisé en six cent soixante-six (666) Parts Sociales d'une valeur nominale de quarante-cinq euros (EUR 45,-) chacune.

4.3 Toutes les Parts Sociales sont nominatives. Il n'est pas émis de certificats de Parts Sociales.

4.4 Envers la société les parts sont indivisibles. Les co-propriétaires doivent nommer ensemble une seule personne qui sera leur représentant envers la société.

### **Art. 5. Registre des Associés.**

5.1 Chaque Associé, créancier gagiste et chaque usufruitier de Parts Sociales est tenu de déclarer par écrit à la Société son adresse.



5.2 Le Conseil de Gérance tient un registre dans lequel sont inscrits les noms et adresses de tous les Associés, mentionnant la date à laquelle ils ont acquis leurs Parts Sociales, la date de la reconnaissance ou de la notification ainsi que le montant dont chacune des Parts Sociales est libérée avec mention du fait que toutes les Parts Sociales sont libérées.

5.3 Dans le registre des Associés sont également inscrits les noms et les adresses des détenteurs d'un droit de nantissement grevant les Parts Sociales et des usufruitiers des Parts Sociales, mentionnant la date à laquelle ils ont acquis le droit et la date de la reconnaissance ou de la notification de leurs droits.

5.4 A la demande d'un Associé, d'un détenteur d'un droit de nantissement ou d'un usufruitier des Parts Sociales, la Gérance devra fournir gratuitement un extrait de registre des Associés relatif aux droits que le demandeur dispose sur cette Part Sociale.

5.5 Le registre des Associés sera tenu à jour régulièrement. Toutes les inscriptions et annotations dans le registre seront signées par une ou plusieurs personnes qui ont le pouvoir de représenter la Société.

5.6 La Gérance tient le registre à disposition au principal établissement de la Société au Luxembourg où il peut être consulté par les Associés.

#### **Chapitre IV. Emission des parts sociales**

##### **Art. 6. Décision d'Emission et Acte Notarié.**

6.1 L'émission des Parts Sociales requiert une décision de l'Assemblée Générale des Associés à laquelle la moitié du Capital devra être représenté et devra réunir au moins les deux-tiers des votes des Associés présents ou représentés. La décision d'émettre des Parts Sociales requiert l'exécution d'un acte notarié passé devant un notaire résidant au Grand-Duché de Luxembourg.

6.2 Lors de la décision d'émission de Parts Sociales sont déterminés le prix et les autres conditions d'émission.

6.3 L'émission de Parts Sociales requiert, en outre, un acte notarié passé devant un notaire résidant aux Pays-Bas, acte auquel les personnes concernées sont parties.

##### **Art. 7. Droit préférentiel.**

7.1 Lors de l'émission des Parts Sociales, chaque Associé a un droit préférentiel au prorata du montant nominatif total de ses Parts Sociales, sous réserve des dispositions des articles 7.2, 7.3 et 7.4. Les Associés ont un droit préférentiel similaire lorsque les droits de souscription de Parts Sociales sont accordés.

7.2 Les Associés n'ont pas de droit préférentiel aux Parts Sociales qui sont émises aux employés de la Société ou d'une société du groupe telle que définie par l'article 2:24b du Code Civil néerlandais.

7.3 Le droit préférentiel peut être limité ou exclu par décision de l'Assemblée Générale des Associés, avant chaque émission de Parts Sociales.

7.4 Les Associés ne disposent pas de droit préférentiel sur les Parts Sociales émises à une personne exerçant un droit de souscription de Parts Sociales accordé préalablement.

##### **Art. 8. Libération des Parts Sociales.**

8.1 Lors de l'émission de chaque Part Sociale le montant nominal doit être libéré intégralement.

8.2 Une Part Sociale devra être libérée en espèces pour autant qu'une libération en nature n'ait pas été convenue. La libération en devise étrangère n'est permise qu'avec l'approbation de la Société et dans les limites des dispositions de la Loi.

8.3 Les apports en nature sont soumis au respect des dispositions de la Loi.

#### **Chapitre V. Parts sociales propres, Réduction du capital souscrit**

##### **Art. 9. Parts Sociales propres.**

9.1 Lors de l'émission des Parts Sociales, la Société ne pourra pas souscrire à ses propres Parts Sociales.

9.2 La Société pourra acquérir des Parts Sociales propres intégralement libérées ou des certificats de dépôt de telles Parts Sociales, sous réserve du respect des dispositions de la Loi.

##### **Art. 10. Assistance financière.**

10.1 La Société ne peut pas accorder de sûreté, garantir le prix, se faire fort d'une autre manière ou s'engager conjointement ou solidairement pour et au nom et pour le compte de tiers, en vue de la souscription ou l'acquisition des Parts Sociales ou certificats de dépôt de ces Parts Sociales. Cette prohibition s'applique également aux Filiales.

10.2 La Société peut consentir des prêts en vue de la souscription ou de l'acquisition des Parts Sociales dans la limite du montant des Fonds Propres Distribuables.

10.3 La Société devra maintenir une réserve non distribuable dont le montant sera égal au montant maximum des prêts auxquels il est fait référence à l'article 10.2.

##### **Art. 11. Réduction du capital souscrit.**

11.1 L'Assemblée Générale des Associés peut décider de réduire le capital souscrit de la Société. La décision de réduire le capital souscrit de la Société doit être prise par une décision de l'Assemblée Générale des Associés à laquelle la moitié du Capital devra être représenté et devra réunir au moins les deux-tiers des votes des Associés présents ou représentés.



La décision de réduire le capital souscrit de la Société requiert l'exécution d'un acte notarié passé par devant un notaire résidant au Grand-Duché de Luxembourg.

11.2 La réduction du capital souscrit de la Société s'effectue conformément et dans les limites des dispositions de la Loi.

11.3 La convocation de l'Assemblée Générale, appelée à statuer sur une proposition de réduction du capital, devra mentionner l'objectif poursuivi par la réduction du capital et les conditions de sa réalisation. Les dispositions mentionnées dans ces statuts portant sur une proposition de modification des statuts sont applicables, par analogie.

## **Chapitre VI. Cession des parts sociales, Limitations à la cessibilité des parts sociales**

### **Art. 12. Transfert des Parts Sociales, Acte Notarié.**

12.1 Le transfert de toute Part Sociale requiert un acte notarié passé par devant un notaire résidant aux Pays-Bas, acte auquel les personnes concernées seront parties.

12.2 A moins que la Société ne soit elle-même partie à l'acte juridique, les droits attachés à toute Part Sociale ne pourront être exercés qu'après la reconnaissance dudit transfert concerné par la Société ou la notification de l'acte à la Société conformément aux dispositions de la Loi.

### **Art. 13. Restrictions au transfert de Parts Sociales (approbation des co-Associés).**

13.1 Le transfert d'une ou plusieurs Parts Sociales ne peut s'effectuer que conformément aux dispositions prévues ci-après à l'Article 13, à moins que (i) tous les autres Associés n'aient donné leur approbation par écrit pour le transfert concerné, laquelle approbation est alors valable pour une période de trois mois, ou que (ii) l'Associé concerné ne soit obligé en vertu de la Loi de céder ses Parts Sociales à un ancien Associé.

13.2 Un Associé qui désire céder une ou plusieurs de ses Parts Sociales (ci-après: «l'Offrant») devra demander l'accord à ses co-Associés pour un tel transfert. Une telle offre sera effectuée par l'Offrant par notification écrite adressée au Conseil de Gérance, indiquant le nombre des Parts Sociales qu'il désire céder ainsi que la ou les personnes auxquelles l'Offrant désire céder ces Parts. Dans un délai de six semaines à compter de la réception de cette notification, le Conseil de Gérance notifiera l'offre aux co-Associés et tiendra une Assemblée Générale Extraordinaire des Associés afin de discuter de l'offre. Le contenu de cette offre sera énoncé dans la convocation.

13.3. Dans un délai de de trois mois à compter de l'accord donné par les co-Associés, l'Offrant pourra céder la totalité des Parts Sociales offertes, et nulle autre, à la personnes ou aux personnes nommée(s) dans l'offre.

13.4. Si:

a. les co-Associés n'adopte pas une résolution approuvant l'offre dans un délai de six mois après que l'offre ait été reçu par la Gérance; ou

b. L'offre a été refusée sans que les co-Associés en aient informés l'Offrant, au moment du refus, que un ou plusieurs intéressé(s) prêt(s) à acheter toutes les Parts Sociales offertes pour paiement en en espèces. (ci-après «les Intéressés»);

l'offre requise sera considérée comme accordée, dans le cas mentionné sous le point a. le dernier jour de la période de six semaines mentionnée sous a. La Société ne sera autorisée à agir en tant qu'Intéressé qu'avec le consentement de l'Offrant.

13.5. Le prix auquel les Parts Sociales offertes peuvent être acquises par les Intéressés sera fixé d'un commun accord entre l'Offrant et les Intéressés ou par un ou plusieurs experts désigné(s) par eux. S'ils ne trouvent pas d'accord sur le prix ou le(s) expert(s), le cas échéant, le prix devra être fixé par un ou plusieurs experts indépendant(s), désigné(s) à la requête d'une ou plusieurs des parties concernées, par le Président de la Chambre Internationale du Commerce des Pays-Bas. Si un expert est désigné, il devra être autorisé à contrôler tous les livres et registres de la Société et devra obtenir toute information utile pour la détermination du prix.

13.6. Dans un délai d'un mois à compter de la détermination du prix, les Intéressés devront notifier au Conseil de Gérance le nombre de Parts Sociales offertes qu'ils désirent acquérir. Un Intéressé qui n'aurait pas procédé à la notification dans le délai précité, ne sera plus considéré comme tel. Une fois que la notification telle que visée précédemment aura été effectuée, un Intéressé ne pourra se retirer qu'avec l'approbation des autres Intéressés.

13.7. L'Offrant est autorisé à se retirer pendant un mois à compter du jour où il a été informé du/des Intéressé(s) au (x)quel(s) il peut vendre toutes les Parts Sociales offertes ainsi que du prix de ladite vente.

13.8. Toutes les notifications et documents visés au présent Article 13 devront être communiqués par lettre recommandée ou contre accusé de réception. La convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés devra être émise conformément aux dispositions des Statuts Coordonnés de la Société.

13.9. Tous les frais liés à la nomination de l'expert ou des experts, le cas échéant, et à la détermination du prix par ceux-ci sont à charge de:

a. l'Offrant, si celui-ci retire son offre;

b. l'Offrant et les acquéreurs à parité, si les Parts Sociales ont été acquises par un ou plusieurs Intéressés, étant entendu que chaque acquéreur contribuera aux frais au prorata du nombre de Parts Sociales acquises par lui;

c. la Société, dans les cas non couverts par les points a. et b.

13.10. Le transfert des Parts Sociales doit, en outre, répondre aux exigences requises par les dispositions de la Loi afférentes au transfert.

13.11. Les paragraphes précédents de cet article 13 s'appliquent à tout droit de souscription des Parts Sociales ainsi qu'à tout droit résultant des Parts Sociales, à l'exception des droits de distribution payables en espèces.

## **Chapitre VII. Mise en gage sur les actions, Usufruit en actions, Quittances de séquestre pour les actions**

### **Art. 14. Droit de nantissement et usufruit sur Parts Sociales.**

14.1 Les dispositions de l'article 12 s'appliquent également à la création d'un nantissement sur des Parts Sociales et à la création ou au transfert d'un usufruit sur des Parts Sociales. Le nantissement des Parts Sociales, la création ou le transfert de l'usufruit d'une Part Sociale sont, par ailleurs, soumis aux dispositions de la Loi.

14.2 Lors de la création d'un nantissement sur une Part Sociale, la constitution ou le transfert d'un usufruit sur une Part Sociale, le droit de vote ne pourra pas être attribué au titulaire de droit de nantissement ou à l'usufruitier.

**Art. 15. Certificats de dépôt des Parts Sociales.** La Société ne participe pas à l'émission de certificats de ses Parts Sociales.

## **Chapitre VIII. Le Conseil de gérance**

### **Art. 16. Gérants.**

16.1 Le Conseil de Gérance sera constitué par un ou plusieurs gérants. Ces gérants peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales.

16.2 Les Gérants seront nommés par l'Assemblée Générale des Associés.

16.3 Chacun des Gérants pourra à tout moment être suspendu ou révoqué par l'Assemblée Générale des Associés.

16.4 Une suspension pourra être prolongée une ou plusieurs fois, mais ne pourra pas excéder trois mois au total. Si à l'issue de ce délai aucune décision de lever la suspension ou décision de révocation n'a été prise, la suspension prendra fin.

16.5 L'Assemblée Générale des Associés a le pouvoir de fixer la rémunération et les autres conditions d'exercice des gérants.

### **Art. 17. Fonctions de la Gérance, procédure de décision et répartition des fonctions.**

17.1 Le Conseil de Gérance est chargé de la gestion de la Société.

17.2 Chacun des gérants dispose d'un droit de vote à l'occasion des décisions prises par le Conseil de Gérance.

17.3 Toutes les décisions du Conseil de Gérance sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

17.4 Les décisions du Conseil de Gérance peuvent également être prises en dehors d'une réunion, par écrit ou de toute autre façon, à condition que la proposition de vote soit soumise à chacun des gérants alors en fonction et qu'aucun d'eux ne se soit opposé à cette procédure décisionnelle. L'adoption de telles décisions s'effectuera par des déclarations écrites émanant de tous les membres du Conseil de Gérance alors en fonction.

17.5 Les décisions du Conseil de Gérance seront enregistrées dans un registre de tenu par le Conseil de Gérance.

17.6 Le Conseil de Gérance pourra fixer des règles supplémentaires au sujet de la procédure de décision en son sein et de sa méthode de travail. Dans ce cadre, le Conseil de Gérance pourra déterminer, entre autres, les fonctions assignées particulièrement à chacun des gérants. L'Assemblée Générale des Associés pourra décider que ces règles et répartitions des fonctions devront être fixées par écrit et de les soumettre à son approbation.

### **Art. 18. Représentation; Conflits d'intérêt.**

18.1 Le Conseil de Gérance est habilité à représenter la Société. Le pouvoir de représentation revient également à tout gérant agissant individuellement.

18.2 Le Conseil de Gérance pourra confier à des mandataires spéciaux des pouvoirs de représentation limités et spécifiques. Chacun d'eux représentera la Société dans les limites fixées par leur mandat. Leurs titres seront déterminés par le Conseil de Gérance. Ces mandataires pourront être inscrits auprès du Registre du Commerce, dans la mesure où la Loi l'exige, mentionnant l'étendue de leurs pouvoirs de représentation. Le pouvoir de représentation d'un mandataire nommé comme indiqué ci-dessus ne peut pas s'étendre aux opérations révélant un conflit d'intérêts entre la Société et le mandataire ou un ou plusieurs gérants.

18.3 En cas de conflit d'intérêts entre la Société et un ou plusieurs gérants, les dispositions de l'article 18.1 s'appliquent intégralement à moins que l'Assemblée Générale des Associés n'ait nommé une ou plusieurs autres personnes aux fins de représentation de la Société au cas particulier ou plus généralement en cas de conflit d'intérêts, conformément aux dispositions de la Loi. Une décision du Conseil de Gérance approuvant une opération impliquant un conflit d'intérêts avec un ou plusieurs gérants agissant en leur nom propre, sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des Associés, mais le défaut d'une telle approbation n'affectera pas la capacité de représentation du Conseil de Gérance ou des gérants.

18.4 Même en cas d'absence de conflit d'intérêts, seront établis par écrit tous les actes juridiques de la Société vis-à-vis de l'Associé détenant toutes les Parts Sociales, ou d'un co-proprétaire dans une communauté maritale conjugale enregistrée dont toutes les Parts Sociales font partie, si la Société est représentée par ledit Associé ou par un des co-

propriétaires. Pour l'application de ces dispositions, les Parts Sociales détenues par la Société ou par ses Filiales ne seront pas prises en considération.

18.5 Le paragraphe 18.4 ne s'applique pas aux actes juridiques qui, aux termes desquels, sont considérés comme étant des activités normales de la Société.

#### **Art. 19. L'approbation des décisions du Conseil de Gérance.**

19.1 L'Assemblée Générale des Associés a le pouvoir de soumettre les décisions du Conseil de Gérance à son approbation. Ces décisions devront être clairement précisées et notifiées par écrit au Conseil de Gérance.

19.2 L'absence d'approbation de l'Assemblée Générale des Associés d'une décision visée au présent article 19 ne porte pas atteinte au pouvoir de représentation de la Société qu'ont le Conseil de Gérance ou les gérants

**Art. 20. Absence ou empêchement.** En cas d'absence («ontstentensis») ou d'empêchement («belet») d'un gérant, le ou les autres gérants seront temporairement chargés de la gestion de la Société. En cas d'absence ou d'empêchement de tous les gérants ou du gérant unique, la personne que l'Assemblée Générale des Associés désignera à cet effet sera temporairement chargée de la gestion de la Société.

### **Chapitre IX. Exercice social et comptes annuels, Profits et distributions**

#### **Art. 21. Exercice social et comptes annuels.**

21.1 L'exercice social de la Société correspond à l'année civile.

21.2 Le Conseil de Gérance établit, dans les délais impartis par la Loi, les comptes annuels et tient ces comptes annuels au principal établissement de la Société où ils peuvent être consultés par les Associés.

21.3 Les comptes annuels consistent en un bilan, un compte de pertes et profits et des annexes.

21.4 Les comptes annuels sont signés par les membres du Conseil de Gérance. S'il manque la signature d'un ou plusieurs d'entre eux, il en est fait mention avec explications à l'appui.

21.5 La Société pourra, et si la Loi l'y contraint, devra nommer un expert afin de vérifier les comptes annuels. Il appartient à l'Assemblée Générale des Associés de procéder à une telle nomination.

21.6 La Société veillera à ce que dès la convocation de l'Assemblée Générale annuelle, les comptes annuels soient établis et si besoin le rapport annuel, et à ce que les données complémentaires prescrites par la Loi soient gardées au principal établissement de la Société. Les Associés pourront y consulter les documents et en obtenir une copie à titre gratuit.

21.7 Les comptes annuels, le rapport annuel, les données complémentaires prescrites par la Loi et le contrôle par l'expert, ainsi que le dépôt de tout document au Greffe du Registre du Commerce, sont, en outre, régis par les dispositions de la Loi.

#### **Art. 22. Arrêté des comptes annuels et quitus.**

22.1 L'Assemblée Générale des Associés arrête les comptes annuels.

22.2 Après adoption des comptes annuels, l'Assemblée Générale des Associés prend une décision portant sur la décharge de responsabilité des Associés pour l'exercice de leurs fonctions, dans la mesure où l'exercice de leurs fonctions est reflété dans les comptes annuels ou autrement révélés à l'Assemblée Générale des Associés préalablement à l'adoption des comptes annuels. La décharge de leur responsabilité est soumise aux dispositions de la Loi.

#### **Art. 23. Bénéfices et distributions.**

23.1 Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices réalisés lors d'un exercice social, sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société et affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital souscrit de la Société.

23.2 La distribution des bénéfices restants interviendra sur décision de l'Assemblée Générale des Associés après application de l'article 23.1.

23.3. La distribution des bénéfices s'effectuera après l'approbation des comptes annuels dans la mesure où la Loi le permet.

23.4 L'Assemblée Générale des Associés pourra décider de procéder à des distributions intérimaires sur des Parts Sociales et/ou de procéder à des distributions imputées sur toute réserve de la Société, conformément aux dispositions de la Loi.

23.5 Les distributions sur des Parts Sociales seront mises en paiement immédiatement après la décision de distribution, sauf si la décision a fixé une autre date.

23.6 Une distribution sur des Parts Sociales ne pourra être prévue que dans les limites du montant des Fonds Propres Distribuables.

23.7 Le droit d'un Associé quant à une distribution sera éteint à l'expiration d'un délai de cinq ans.

23.8 Lors du calcul du montant d'une distribution sur des Parts Sociales, les Parts Sociales détenues par la Société dans son capital ne seront pas prises en considération.

## Chapitre X. L'Assemblée générale des actionnaires

### Art. 24. Assemblée Générale Annuelle.

24.1 L'Assemblée Générale annuelle sera tenue dans un délai de six mois à compter de l'expiration de l'exercice social.

24.2 L'ordre du jour de cette assemblée comporte, entre autres, pour débat, les points suivants:

- a. débat sur le rapport annuel (sauf exception prévue par la Loi applicable à la Société);
- b. débat et adoption de l'arrêté des comptes annuels;
- c. décharge accordée au Conseil de Gérance;
- d. fixation de l'affectation des bénéfices; et
- e. toutes autres propositions annoncées conformément aux dispositions de l'Article 26.

Les sujets visés aux points a, b, c et d ne seront pas inscrits à l'ordre du jour si celui-ci contient une proposition de prolonger la période de préparation des comptes annuels et (le cas échéant) de production du rapport annuel, ou si une décision a, à cet effet, déjà été prise.

### Art. 25. Autres Assemblées Générales.

25.1 D'autres Assemblées Générales seront tenues aussi souvent que le Conseil de Gérance le jugera nécessaire.

25.2 Les Associés représentant ensemble au moins un dixième du capital souscrit de la Société auront le droit de demander au Conseil de Gérance de convoquer une Assemblée Générale, en indiquant précisément les sujets à débattre. Si dans un délai de quatre semaines le Conseil de Gérance n'a pas procédé à la convocation de l'assemblée de telle sorte qu'elle puisse se tenir dans un délai de six semaines à compter de la réception de la demande ainsi faite, les requérants seront habilités à procéder eux-mêmes à cette convocation.

### Art. 26. Convocation, ordre du jour et lieu des assemblées.

26.1 Les Assemblées Générales seront convoquées par le Conseil de Gérance, sans préjudice des dispositions de l'article 25.2.

26.2 La convocation sera faite au plus tard le quinzième jour précédant la date de réunion de l'assemblée.

26.3 La convocation fera mention des sujets à débattre. Les sujets non spécifiés dans la convocation peuvent être déclarés à une date ultérieure dans le respect toutefois des termes de l'article 26.2.

26.4 Un point de l'ordre du jour, dont le débat aura été demandé de manière écrite, au plus tard trente jours avant la tenue de l'assemblée par un ou plusieurs Associés représentant individuellement ou au total au moins dix pourcent du capital émis de la Société, devra être inclus dans la convocation ou devra être notifié de la même façon qu'il en aura été notifié pour les autres sujets portés à l'ordre du jour, pourvu qu'un intérêt supérieur («zwaarwichtig belang») de la Société ne s'y oppose.

26.4 La convocation se fera au moyen de lettres de convocation envoyées aux adresses des Associés, telles qu'indiquées dans le registre des Associés.

26.5 Les Assemblées Générales des Associés seront tenues dans la commune où la Société a son siège statutaire conformément aux présents Statuts. Les Assemblées Générales des Associés pourront aussi être tenues à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou ailleurs, mais dans ce cas les décisions de l'Assemblée Générale des Associés ne pourront être valablement prises que si le capital souscrit de la Société est intégralement représenté.

### Art. 27. Accès et droits de réunion.

27.1 Tout Associé est habilité à assister à l'Assemblée Générale des Associés, à y prendre la parole et à y exercer son droit de vote. Les Associés peuvent se faire représenter à l'assemblée par un mandataire habilité par écrit, à cet effet.

27.2 Toute personne ayant droit de vote est tenue de signer la feuille de présence. Le président de l'assemblée pourra déterminer si la feuille de présence devra également être signée par d'autres personnes présentes à l'assemblée.

27.3 Le Conseil de Gérance a, en tant que tel, voix consultative à l'Assemblée Générale des Associés.

27.4 Le président de l'assemblée décidera de l'admission à l'assemblée générale d'autres personnes.

### Art. 28. Président et Secrétaire de l'Assemblée.

28.1 Le président de l'Assemblée Générale sera désigné par les titulaires de droit de vote présents à l'assemblée, à la majorité des voix exprimées. Jusqu'à cette désignation, un gérant aura la qualité de président, ou, si aucun gérant n'est présent à l'assemblée, la personne la plus âgée agira en qualité de président de l'assemblée.

28.2 Le président de l'assemblée désignera un secrétaire pour l'assemblée générale.

### Art. 29. Procès-verbaux; registre des décisions des Associés.

29.1 Le secrétaire d'une Assemblée Générale doit conserver les procès-verbaux des décisions prises à l'assemblée. Les procès-verbaux seront adoptés par le président et le secrétaire de l'assemblée, et pour preuve, ils seront signés par eux.

29.2 Le président ou celui ayant convoqué l'assemblée pourra stipuler qu'il sera dressé un procès-verbal notarié de l'assemblée. Le procès-verbal sera co-signé par le président.

29.3 Le Conseil de Gérance doit conserver les procès-verbaux de toutes les décisions prises par l'Assemblée Générale des Associés. Si le Conseil de Gérance n'est pas représenté à l'assemblée, le président de l'assemblée fournit, ou au nom du président de l'assemblée est fourni, au Conseil de Gérance, une copie des décisions prises dans les meilleurs délais suivants l'assemblée. Les registres seront tenus à disposition au principal établissement de la Société où ils pourront être consultés par les Associés. Sur demande de tout Associé, une copie ou extrait des registres lui sera transmise au coût réel.

#### **Art. 30. Procédure de décision en assemblée.**

30.1 Chaque Part Sociale donne droit à une voix.

30.2 Pour autant que ni la Loi ni les présents statuts ne prévoient d'autres dispositions, les décisions de l'Assemblée Générale des Associés seront toutes prises à la majorité des voix exprimées, cette majorité représentant au moins la moitié du capital social souscrit. Si la moitié du capital souscrit n'est pas représentée, une nouvelle assemblée pourra être convoquée par lettre recommandée au cours de laquelle les décisions pourront être adoptées à la majorité simple des voix exprimées, indépendamment de la représentation du capital souscrit lors de ladite assemblée.

30.3 Si les voix sont partagées, la proposition devra être considérée comme rejetée.

30.4 Si les principes posés par la Loi ou les présents statuts relatifs à la convocation et à la tenue des Assemblées Générales des Associés ne sont pas observés, les décisions de l'Assemblée Générale des Associés ne seront valables que si le capital souscrit de la Société est intégralement représenté et si la décision est prise à l'unanimité.

30.5 Le droit de vote afférent aux Parts Sociales détenues par la Société ou une Filiale ainsi que celui afférent aux Parts Sociales pour lesquelles la Société ou sa Filiale détient des certificats de dépôt, ne pourra pas être exercé, lors de l'Assemblée Générale des Associés.

30.6 Lors de la détermination du nombre d'Associés votants, présents ou représentés, ou la représentation du capital souscrit de la Société, il ne sera pas tenu compte des Parts Sociales dont la Loi ou les présents statuts prescrivent que le droit de vote qui y est attaché ne pourra pas être exercé.

#### **Art. 31. Votes.**

31.1 Tous les votes seront exprimés par voie orale. Pour autant, le président de l'assemblée pourra décider que le vote se déroule par voie écrite secrète. S'il agit d'un vote à propos d'une personne, un titulaire de droit de vote représenté à l'assemblée pourra aussi désirer que le vote se déroule par voie écrite secrète. Pour l'application de cet article on entend par voie écrite secrète: un bulletin de vote cacheté et secret.

31.2 Les bulletins blancs et les voix non valables seront considérés comme non exprimés.

31.3 Si aucun titulaire de droit de vote présent à l'assemblée ne s'y oppose, le vote pourra se dérouler par acclamation.

31.4 La décision du président de l'assemblée relative aux résultats d'un vote sera définitive et décisive. Il en est de même pour le contenu d'une décision prise en cas de vote au sujet d'une proposition non-écrite. Toutefois, si l'exactitude de la décision est contestée aussitôt après sa prononciation, il y a lieu de procéder à un nouveau vote dans la mesure où la majorité des titulaires d'un droit de vote présents à l'assemblée le désirent, ou si le vote concerné n'a pas été effectué par appel nominal ou par voie écrite, dans la mesure où un titulaire de droit de vote présent le désire. Par suite du second vote les conséquences juridiques du premier vote seront échues.

#### **Art. 32. Adoption de décisions sans la tenue d'assemblée.**

32.1 Les décisions de l'Assemblée Générale des Associés peuvent également être adoptées par écrit, sans qu'une assemblée générale ne soit tenue, à condition qu'elles soient adoptées à l'unanimité de tous les Associés disposant d'un droit de vote. Les dispositions de l'article 27.3 sont applicables par analogie.

32.2 Chaque Associé est tenu de faire en sorte que les décisions prises de cette manière soient notifiées au Conseil de Gérance par écrit. Le Conseil de Gérance prend note des décisions prises et ajoute ces procès-verbaux dans le registre visé à l'article 29.3.

### **Chapitre XI. Modification des statuts, Transformation, Dissolution et liquidation**

#### **Art. 33. Modification des statuts; Modification de la forme juridique.**

33.1 L'Assemblée Générale des Associés est habilitée à modifier ces statuts par le biais d'une décision à laquelle la moitié du Capital devra être représenté et qui devra réunir au moins les deux-tiers des votes des Associés présents ou représentés. La décision de modifier les statuts requiert l'exécution d'un acte notarié passé devant un notaire résidant au Grand-Duché de Luxembourg. Si lors d'une Assemblée Générale, une proposition de modification des statuts est présentée, il doit en être fait mention dans la convocation à l'assemblée. Un exemplaire de la proposition reproduisant mot pour mot la modification proposée, devra en même temps être déposée au principal établissement de la Société où elle pourra être consultée par les Associés, ceci jusqu'à la tenue de l'assemblée. A la demande d'un Associé, une copie de la proposition lui sera transmise, à titre gratuit, à compter du jour du dépôt jusqu'au jour de la tenue de l'assemblée. Un acte notarié sera, par ailleurs, rédigé par devant notaire résidant aux Pays-Bas afin de porter modification de ces statuts.

33.2 La Société pourra se transformer en une autre forme légale de société. La transformation requiert une décision de transformation, et une résolution d'amender les Statuts prise par l'Assemblée Générale, décisions auxquelles la moitié

du Capital devra être représenté et qui devra réunir au moins les deux-tiers des votes des Associés présents ou représentés. En outre, une transformation de la Société est soumise aux dispositions de la Loi. Une transformation n'affecte pas la personnalité juridique de la Société.

#### **Art. 34. Dissolution et liquidation.**

34.1 La Société pourra être dissoute par une décision prise, à cet effet, par l'Assemblée Générale des Associés, à laquelle la moitié du Capital devra être représenté et qui devra réunir au moins les deux-tiers des votes des Associés présents ou représentés. La décision de dissoudre la Société requiert un acte, lequel doit, pour les besoins, s'effectuer par devant notaire résidant au Grand-Duché du Luxembourg. S'il est présenté à l'assemblée générale une proposition de dissolution de la Société, il doit en être fait mention dans la convocation à l'assemblée.

34.2 En cas de dissolution de la Société en vertu d'une décision de l'Assemblée Générale des Associés, les membres du Conseil de Gérance seront chargés de la liquidation des biens de la Société dissoute. L'Assemblée Générale des Associés peut décider de nommer d'autres personnes en qualité de liquidateurs.

34.3 Pendant la liquidation les dispositions des présents statuts resteront en vigueur dans la mesure du possible.

34.4 Le reliquat disponible après remboursement des dettes de la Société dissoute sera réparti entre les Associés au prorata du montant nominal global des Parts Sociales que chacun détient.

34.5 La liquidation sera, en outre, soumise aux dispositions de la Loi.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide:

(i) de prendre acte de la démission, effective à la date de cet acte, de M. Kuy Ly Ang, Mme Jacqueline Kost, et de M. Pierre Lalonde, en tant que gérants de la Société et de leur accorder pleine et entière décharge pour l'accomplissement de leurs tâches en tant que gérants de la Société.

(ii) de nommer, avec effet à la présente date:

(a) M. Kuy Ly Ang, gérant de société, né le 16 février 1967, à Phnom Penh, Cambodge, résidant au 154, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg, en tant que gérant de la Société pour une durée illimitée;

(b) Mme Jacqueline Kost, gérante de société, née le 26 mars 1961, à Montréal, Canada, résidant au 13, rue Gaaschtbiereg, L-8230 Mamer, en tant que gérant de la Société pour une durée illimitée; et

(c) M. Pierre Lalonde, gérant de société, né le 13 août 1954, à Montréal, Canada, ayant son adresse professionnelle au 813 chemin Marie-le-Ber, Verdun (Québec) H3E 1Y5, en tant que gérant de la Société pour une durée illimitée.

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide d'établir le siège principal de la société et l'administration centrale de la Société au 25a, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Luxembourg).

#### *Estimation des coûts*

La Société a été sujette à taxation aux Pays-Bas, un Etat membre de l'Union européenne, et dès lors aucune taxation luxembourgeoise ne sera due en raison de ce transfert du lieu de gestion effective de la Société des Pays-Bas vers le Luxembourg. Référence est faite à l'article 3 (2) de la loi du 29 décembre 1971.

Le montant des dépenses relatives au présent acte s'élève à approximativement deux mille cinq cents Euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. Trunkwald, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2007. LAC/2007/18648. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007126334/5770/967.

(070145958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2007.



**MMM Business Media International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 28, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 54.368.

Suivant acte reçu par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en date du 15 octobre 2007, enregistré à Clervaux, le 16 octobre 2007, CLE/2007/963, l'assemblée a décidé d'un commun accord de transférer le siège social de la société de L-9991 Weiswampach, 134, route de Stavelot à L-9991 Weiswampach, 28, Gruuss-Strooss.

Clervaux, le 19 octobre 2007.

M. Weinandy

Le Notaire

Référence de publication: 2007125829/238/13.

(070145203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

**Aunid S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 49.722.

*Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'administration du 24 septembre 2007*

Conformément à l'article 51, alinéa 4 de la loi Fondamentale sur les sociétés commerciales, les Administrateurs restants procèdent à la nomination par voie de cooptation de Monsieur Norbert Schmitz, résidant au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, au titre d'Administrateur provisoire en remplacement de Madame Rachel Backes, démissionnaire.

Cette nomination sera soumise à la prochaine Assemblée Générale aux fins d'élection définitive.

*Pour la société*

AUNID SA

S.G.A. SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Référence de publication: 2007125622/1023/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02567. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

**Thovi Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3898 Foetz, 16, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 84.131.

Le bilan au 31 décembre 2005, le rapport de gestion ainsi que le rapport du commissaire aux comptes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2007125610/1801/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2007, réf. LSO-CJ01040. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

**L.I.G. - Lëtzebuerger Immobilien Gesellschaft S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4940 Bascharage, 106, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 115.240.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Pour L.I.G. LËTZEBUERGER IMMOBILIEN GESELLSCHAFT S.A.

Signature

Référence de publication: 2007125608/3222/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06915. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

---

**Menuiserie Hilger S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6850 Manternach, 12, route d'Echternach.

R.C.S. Luxembourg B 39.210.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HILGER Sàrl

Signature

Référence de publication: 2007125609/3222/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05945. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

---

**Resource Revision s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 67.678.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Pour la société

RESOURCE REVISION Sàrl

Signature

Référence de publication: 2007125603/1461/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06912. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

---

**Blue S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 99.145.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Pour la société

RESOURCE REVISION Sàrl

Signature

Référence de publication: 2007125601/1461/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06911. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

---

**Resource Shipping & Shipmanagement S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 48.423.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2007.

Pour la société

RESOURCE SHIPPING & SHIPMANAGEMENT S.A.

Signature

Référence de publication: 2007125600/1462/15.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06907. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

---

**Le Pique Assiette S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4750 Pétange, 3-5, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 118.120.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125599/1135/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03678. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

---

**Century Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 76.199.

*Extrait des résolutions de la réunion du Conseil d'Administration du 8 mai 2007*

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., demeurant professionnellement, au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, est élu Président du Conseil d'Administration. Ce dernier assumera cette fonction pour toute la durée de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Luxembourg, le 8 mai 2007.

N. Mariani / P. Mestdagh

Administrateur de catégorie B / Administrateur de catégorie A

Référence de publication: 2007125696/795/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2007, réf. LSO-CJ00846. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

---

**Towra S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 40.820.

**RECTIFICATIF**

Dans l'extrait déposé au Registre de Commerce et des Sociétés en date du 6 février 2007 L070019813.05

Il y a lieu de lire:

Jean Nicolas Weber, né le 17 mai 1950 à Wiltz, demeurant à L-2672 Luxembourg, 15, rue de Virton au lieu de John Weber.

Luxembourg, le 26 septembre 2007.

Pour ordre  
EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.  
Signature

Référence de publication: 2007125389/3560/18.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2007, réf. LSO-CJ00353. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

---

**Madison Lex SA, Société Anonyme (en liquidation),  
(anc. Madison Filtration S.A.).**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.  
R.C.S. Luxembourg B 72.166.

---

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 11 octobre 1999, acte publié au Mémorial C no 986 du 22 décembre 1999. Modifiée par-devant M<sup>e</sup> Frank Baden et Joseph Elvinger respectivement, notaires de résidence à Luxembourg, en date du 16 novembre 1999, acte publié au Mémorial C no 51 du 15 janvier 2000, en date du 2 décembre 1999, acte publié au Mémorial C no 136 du 10 février 2000, en date du 25 juillet 2000, acte publié au Mémorial C no 17 du 11 janvier 2001, en date du 23 novembre 2000, acte publié au Mémorial C no 498 du 29 juin 2001, en date du 15 décembre 2000, acte publié au Mémorial C no 615 du 9 août 2001, en date du 26 janvier 2001, acte publié au Mémorial C no 754 du 13 septembre 2001 et no 779 du 19 septembre 2001, en date du 5 septembre 2001, acte publié au Mémorial C no 221 du 8 février 2002, en date du 14 septembre 2001, acte publié au Mémorial C no 209 du 7 février 2002, en date du 7 mars 2002, acte publié au mémorial C no 917 du 15 juin 2002, en date du 8 mai 2002, actes publiés au mémorial C no 1163 du 2 août 2002 et au mémorial C no 1219 du 19 août 2002 et en date du 13 novembre 2002, acte publié au mémorial C no 41 le 15 janvier 2003. Mise en liquidation par-devant M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, prénommé, en date du 18 mars 2003 publié au mémorial C no 429 du 18 avril 2003.

Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour MADISON LEX S.A (en liquidation)*  
FORTIS INTERTRUST(LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2007125157/29/28.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04651. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**KORAB Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 122.201.

---

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 16 novembre 2006, acte publié au Mémorial C no 93 du 1<sup>er</sup> février 2007.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour KORAB INVESTMENTS S.A.*  
FORTIS INTERTRUST(LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2007125181/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04718. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Green Arrow Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 46.020.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Mersch, et maintenant à Luxembourg, en date du 8 décembre 1993, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 85 du 8 mars 1994, et modifiée pour la dernière fois par-devant le même notaire en date du 10 juillet 2003, acte publié au Mémorial C no 934 du 11 novembre 2003.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GREEN ARROW HOLDING S.A.  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2007125182/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04720. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Peehold S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 95.066.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

Pour PEEHOLD S.A.  
H. de Graaf  
Administrateur

Référence de publication: 2007125183/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04709. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**High-Tech Hotel Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 111.330,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 91.990.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125188/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05934. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**European Consent AG, Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 97.062.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

Pour EUROPEAN CONSENT AG

EXPERTA LUXEMBOURG

L. Heck / C. Day-Royemans

Référence de publication: 2007124714/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04906. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**La Société de Placement International à Luxembourg S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 50.069.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

Pour LA SOCIETE DE PLACEMENT INTERNATIONAL A LUXEMBOURG S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

L. Heck / C. Day-Royemans

Référence de publication: 2007124717/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04909. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Chimindu S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 33.895.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

Pour CHIMINDU S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

L. Heck / C. Day-Royemans

Référence de publication: 2007124718/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04873. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143284) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Lou Mas S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 74.587.

---

Constituée par-devant M<sup>e</sup> André-Jean-Joseph Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 mars 2000, acte publié au Mémorial C no 431 du 17 juin 2000.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LOU MAS S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST(LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007125180/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04714. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Poseydon Investments S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 74.369.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 1<sup>er</sup> février 2000, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 383 du 27 mai 2000.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour POSEYDON INVESTMENTS S.A.*  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2007125184/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08827. - Reçu 22 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070143376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**Pindella Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 74.368.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 1<sup>er</sup> février 2000, acte publié au Mémorial C n<sup>o</sup> 383 du 27 mai 2000.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour PINDELLA HOLDING S.A.*  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2007125185/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2007, réf. LSO-CI10137. - Reçu 20 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070143377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**Phoenix G1 - Emser Strasse, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 108.722.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2007.

M. Weeden  
*Gérant*

Référence de publication: 2007125162/710/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05506. - Reçu 24 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070143268) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**Genesis Investment Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 78.183.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 27 septembre 2000, acte publié au Mémorial C no 230 du 29 mars 2001.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour GENESIS INVESTMENT HOLDING S.A.  
FORTIS INTERTRUST(LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures*

Référence de publication: 2007125177/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04696. - Reçu 22 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070143356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**Asturenne S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 31.030.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

*Pour ASTURENNE S.A.  
G. Birchen  
Administrateur*

Référence de publication: 2007125165/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04692. - Reçu 22 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070143355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**Hurlingate Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 39.231.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

*Pour extrait sincère et conforme  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Agent domiciliataire  
Signatures*

Référence de publication: 2007125164/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04690. - Reçu 26 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070143353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**Amalgamate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 82.828.

Constituée suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 29 juin 2001, acte publié au Mémorial C no 1 du 2 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Pour AMALGAMATE S.A.  
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2007125178/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04704. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Limoges Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 121.135.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 4 octobre 2006, acte publié au Mémorial C no 2333 du 14 décembre 2006.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LIMOGES INVESTMENTS S.A.  
FORTIS INTERTRUST(LUXEMBOURG) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2007125179/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04707. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Inversiones en Alquiler de Maquinaria I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 114.225,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 95.232.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125191/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 16 octobre 2007, réf. LSO-CJ05956. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Lodola International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 89.350.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

M. Schaeffer  
Notaire

Référence de publication: 2007125753/5770/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ02732. - Reçu 0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Euro Publications, Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 47.986.

—  
EXTRAIT

Le siège social de la société EURO PUBLICATIONS S.à r.l., fixé à L-1420 Luxembourg, 252, avenue Gaston Diderich, a été dénoncé avec effet immédiat en date du 16 octobre 2007.

Pour extrait conforme  
ERNIQUIN & LINARI  
Avocats à la Cour  
Signature

Référence de publication: 2007125944/3665/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2007, réf. LSO-CJ06259. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**Luxsenior Immobilien A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 96.786.

Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2004 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt. Zwecks Veröffentlichung im Amtsblatt, Abteilung Gesellschaften und Vereine.

Luxemburg, den 22. Oktober 2007.

Unterschrift  
Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2007126024/8235/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2007, réf. LSO-CJ07938. - Reçu 99 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**DEC-Design & Engineering Consultancy S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 92.952.

La propriétaire ainsi que le locataire de l'immeuble situé à L-6312 Beaufort, 104, route d'Eppeldorf, déclare par la présente que le siège social de DEC-DESIGN & ENGINEERING CONSULTANCY S.A., jusqu'alors fixé à cette adresse est dénoncé avec effet immédiat.

Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2007125945/800486/13.

Enregistré à Luxembourg, le 23 octobre 2007, réf. LSO-CJ08078. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070145446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2007.

---

**ION Network Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1642 Luxembourg, 11, rue Edouard Grenier.

R.C.S. Luxembourg B 87.927.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 22 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007125594/1135/12.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2007, réf. LSO-CG05936. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 octobre 2007.

**Eura Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 26.029.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

*Pour EURA HOLDING S.A.*

EXPERTA LUXEMBOURG

L. Heck / C. Day-Royemans

Référence de publication: 2007124706/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04888. - Reçu 24 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070143266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Valma S.A., Société Anonyme,  
(anc. Luxarbanne S.A.).**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 112.496.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

*Pour VALMA S.A.*

EXPERTA LUXEMBOURG

L. Heck / C. Day-Royemans

Référence de publication: 2007124705/1017/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04884. - Reçu 24 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070143264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Ably International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 105.155.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

*Pour ABLY INTERNATIONAL S.A.*

EXPERTA LUXEMBOURG

L. Heck / C. Day-Royemans

Référence de publication: 2007124704/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04877. - Reçu 26 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070143262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**LEICo (Luxembourg-England Investment Company), Société Anonyme.**

Siège social: L-7634 Heffingen, La Grange.

R.C.S. Luxembourg B 95.515.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

Pour LEICo (LUXEMBOURG-ENGLAND INVESTMENT COMPANY) S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

L. Heck / C. Day-Royemans

Référence de publication: 2007124701/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04875. - Reçu 32 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070143260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Mglux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépinés.

R.C.S. Luxembourg B 122.125.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

Pour MGLUX S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

L. Heck / C. Day-Royemans

Référence de publication: 2007124700/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04870. - Reçu 22 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070143257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Agriculture Tourism Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépinés.

R.C.S. Luxembourg B 96.148.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

Pour AGRICULTURE TOURISM INVESTMENT S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG,

L. Heck / C. Day-Royemans

Référence de publication: 2007124697/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04866. - Reçu 26 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070143251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Amber Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 129.199.

—  
*Extrait des décisions prises lors de la réunion du Conseil de Gérance tenue le 17 septembre 2007*

*Première résolution*

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2007.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2007124695/587/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2007, réf. LSO-CJ00162. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Quintus Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 101.157.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 octobre 2007.

Pour QUINTUS INVESTMENT S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG

L. Heck / C. Day-Royemans

Référence de publication: 2007124696/1017/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04864. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Tea Properties S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 110.577.

—  
*Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 17 septembre 2007*

*Première résolution*

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg au 26, boulevard Royal L-2449 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2007.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2007124684/587/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2007, réf. LSO-CJ00115. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Venus Properties S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 110.570.

—  
*Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 17 septembre 2007*

*Première résolution*

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg au 26, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2007.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2007124683/587/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2007, réf. LSO-CJ00118. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Mars Properties S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 110.571.

—  
*Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil de gérance tenue le 17 septembre 2007*

*Première résolution*

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg au 26, boulevard Royal L-2449 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2007.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2007124682/587/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2007, réf. LSO-CJ00121. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Wharf Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.459.

—  
*Extrait des décisions prises lors de la réunion du Conseil de gérance tenue le 17 septembre 2007*

*Première résolution*

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg au 26, boulevard Royal L-2449 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2007.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2007124678/587/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2007, réf. LSO-CJ00184. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Ventos S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1368 Luxembourg, 40, rue du Curé.

R.C.S. Luxembourg B 49.346.

—  
*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 octobre 2007*

Le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la société 40, rue du Curé L-1368 Luxembourg, à compter du 8 octobre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2007.

VENTOS SA, Société Anonyme

S. Pasti

Administrateur

Référence de publication: 2007124601/1465/17.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06681. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Bhoutan 4 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 99.721.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 27 septembre 2007*

Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007123904/534/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02342. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Gardiners Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 78.049.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HALSEY GROUP SARL

Signatures

Référence de publication: 2007123411/6762/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 octobre 2007, réf. LSO-CJ02608. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070142024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2007.

---

**World Cosmetics S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 114.133.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007123911/5874/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2007, réf. LSO-CJ06866. - Reçu 101 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**SecureWave, Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 23, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 57.428.

—  
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 septembre 2007.

H. Hellinckx

Notaire

Référence de publication: 2007124131/242/12.

(070143067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**Storebrand Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 54.439.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. P. MORGAN BANK LUXEMBOURG S.A.

*Company Administration*

Signature

Référence de publication: 2007124754/13/14.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05306. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Asset Restructuring, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 34.012.

EXTRAIT

Il ressort de la résolution circulaire du conseil d'administration du 1<sup>er</sup> juin 2007 que:

1. Dr. Jur. Urs Scheuch, Rechtsanwalt, demeurant au 31, Dufourstrasse, CH-8008 Zürich, Suisse, a été nommé comme nouvel administrateur de la société en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Jörg Frese. Le mandat de Monsieur Dr. Jur. Urs Scheuch expirera lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Cette cooptation sera soumise à ratification.

Luxembourg, le 24 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007124783/534/18.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03808. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Courchevel Immo, Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 94.216.

*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 12 septembre 2007*

*Première résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Philippe Vanderhoven de son poste d'administrateur de la société avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée nomme Monsieur José Correia résidant professionnellement au 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, au poste d'administrateur de la société avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2007124786/587/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2007, réf. LSO-CJ00779. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Tomkins Overseas Financing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 86.642.

---

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 49087 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger  
Notaire

Référence de publication: 2007124141/211/11.

(070142730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**GA Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.269.575,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 86.918.

---

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 4 octobre 2007*

*Première résolution*

L'Associé Unique a accepté la démission de son poste de gérant avec effet immédiat de Monsieur Daniel Rigny, né le 20 septembre 1969 à Woippy (France), demeurant au 43 West Heath Drive, Londres NW11 7 QG, Grande-Bretagne.

*Deuxième résolution*

L'Associé Unique a décidé de nommer au poste de gérant les personnes suivantes pour une durée illimitée avec effet immédiat:

Monsieur Pierre Cherki, né le 8 juillet 1966 à Boulogne-Billancourt (France), demeurant professionnellement au 5, Helenska Avenue, Londres, NW11 8NE, Grande-Bretagne.

Monsieur José Correia, né le 4 octobre 1971 à Palmeira Braga (Portugal), demeurant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Monsieur Benoit Georis, né le 13 janvier 1961 à Huy (Belgique), demeurant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Monsieur Christophe Davezac, né le 14 février 1964 à Cahors, France, demeurant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg.

Pour extrait  
La société  
Signature

Référence de publication: 2007124785/587/28.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ02903. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Tilinvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 113.827.

---

*Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 12 septembre 2007*

*Première résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Philippe Vanderhoven de son poste d'administrateur B de la société avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée nomme Monsieur José Correia résidant professionnellement au 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, au poste d'administrateur B de la société avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2007124788/587/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2007, réf. LSO-CJ00781. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Gafs Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 82.244.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 27 septembre 2007 ainsi que du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration tenue à cette même date que:

- M. Marc Schmit, chef-comptable, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommé au poste d'administrateur (et à la fonction de Président du Conseil d'Administration) en remplacement de M. Gérard Muller, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

- les mandats des co-administrateurs sortants M. Fernand Heim, directeur financier, et Mme Annie Swetenham, corporate manager, tous deux avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ainsi que celui du commissaire aux comptes, M. Marco Ries, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ont été reconduits; leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

Pour extrait conforme  
SG AUDIT SARL  
Signature

Référence de publication: 2007124789/521/23.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04275. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Chartreuse S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 116.506.

*Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire tenue au siège social en date du 21 septembre 2007*

*Quatrième résolution*

L'Assemblée Générale prend note de la démission de Monsieur Philippe Vanderhoven en tant qu'administrateur de la Société avec effet rétroactif au 30 juin 2007. Elle nomme en remplacement Monsieur José Correia, résidant professionnellement au 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, avec effet rétroactif au 30 juin 2007.

Le mandat d'administrateur de Monsieur José Correia prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2007124787/587/19.

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2007, réf. LSO-CJ00778. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Edmund Frette S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.031.000,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 119.472.

—  
EXTRAIT

Il ressort des décisions de l'associée unique du 16 mai 2007 que:

Est nommé réviseur d'entreprises pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A., 16, allée Marconi, L-2012 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007124784/534/18.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04299. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Sesterce Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 86.452.

—  
Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire | tenue extraordinairement le 28 septembre 2007 ainsi que du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'Administration tenue à cette même date que:

- M. Marc Schmit, chef-comptable, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommé au poste d'administrateur (et à la fonction de Président du Conseil d'Administration) en remplacement de M. Gérard Muller, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

- les mandats des co-administrateurs sortants M. Fernand Heim, directeur financier, et Mme Annie Swetenham, corporate manager, tous deux avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ainsi que celui du commissaire aux comptes, M. Marco Ries, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ont été reconduits; leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2013.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2007124800/521/23.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04289. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Delek Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Texaco Luxembourg S.à r.l.).**

Siège social: L-1141 Luxembourg, 103, rue des Artisans.  
R.C.S. Luxembourg B 4.427.

—  
*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 août 2007*

Il résulte desdites résolutions que:

Katrien Lucia Rosanne Willem demeurant à Zeedijk 505 / 53, B-8300 Knokke Heist, Belgique, Hendrikus Marinus den Toom demeurant à Eksterveldlaan 63, B-2820 Bonheiden, Belgique, Jan van der Haar demeurant à De Marke 14, NL-3823 GP Amersfoort, Pays-Bas, Dick Winkel demeurant à Leusdenhof 252, NL-1108 DL Amsterdam Z.O., Pays-Bas, Margaret Christina Hill demeurant à Benoordenhoutseweg 91, NL-2596 BD Den Haag, Pays-Bas, Ginat (Ginach) Zion avec adresse professionnelle à avenue Arnaud Fraiteur, 25, B-1050 Bruxelles, Belgique et David Paul Valembos demeurant à rue du Centre, 9, B-1404 Bornival, Belgique ont été nommés en tant que gérants de la Société avec effet au 8 août 2007, pour une période indéterminée.

Luxembourg, le 5 octobre 2007.

Pour extrait conforme

A. Schmitt

Mandataire

Référence de publication: 2007124804/275/23.

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2007, réf. LSO-CJ03197. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070143200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Frontmark Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 107.746.

—  
*Extrait de la décision des associés de la société adoptée le 31 août 2007*

- Conformément à la cession de parts sociales du 31 août 2007, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY SA, société de droit Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste L-2346 Luxembourg, a cédé 250 parts sociales détenues dans la Société à WISLEY SA, société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 47, boulevard Royal L-2449 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 septembre 2007.

FRONTMARK INVESTMENTS S.à.r.l

ProServices MANAGEMENT S.à.r.l

Gérant

M. C. Rath

Gérant

Référence de publication: 2007124805/1084/20.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2007, réf. LSO-CI06405. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070143198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Finagra S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 24.500.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 19 septembre 2007 à 11.00 heures à Luxembourg*

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire viennent à échéance à la présente Assemblée

L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de reconduire le mandat d'Administrateur de M. Jean Quintus, M. Koen Lozie et COSAFIN SA représentée par M. Jacques Bordet pour un terme devant expirer à l'Assemblée Générale qui examinera les comptes clôturés au 30 juin 2008.

L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de nommer V.O. CONSULTING LUX. S.A., 4, rue d'Arlon, L-8399 Windhof en tant que Commissaire aux Comptes pour un terme venant à échéance à la prochaine Assemblée Générale qui examinera les comptes clôturés au 30 juin 2008.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007124806/1172/20.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04426. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070143195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Calvasina Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 24.789,35.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 61.464.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des associés tenue le 10 août 2007*

*Résolution*

L'assemblée générale des associés, après lecture de la lettre de démission de Madame Raffaella Quarato de sa fonction de gérant de la société, prend acte de cette démission et décide de nommer Madame Stéphanie Wlodarczak, née le 25 juillet 1983 à Lorient (France), demeurant professionnellement au Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724, son mandat ayant la même échéance que son prédécesseur.

Le mandat de Monsieur Claude Defendi venant à échéance, l'assemblée décide de renouveler son mandat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008.

Suite à ces décisions, le conseil de gérance de la société se compose désormais comme suit:

MM. Fabio Molteni, administrateur de sociétés, demeurant à Cantù (Italie), gérant;

Claude Defendi, employé privé, demeurant à Luxembourg, gérant;

Mme Stéphanie Wlodarczak, employée privée, demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, gérant.

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de renouveler son mandat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2008.

*Commissaire aux comptes:*

ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Banque Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2007124808/24/33.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2007, réf. LSO-CI09332. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070143640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

**Prysmian Treasury (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. GSCP Athena Treasury (Lux), S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 109.170.

**EXTRAIT**

Au cours d'une assemblée générale extraordinaire en date du 20 septembre 2007, l'associé unique de PRYSMIAN TREASURY (LUX) SARL a décidé de mettre fin au mandat de Mr Gérard Meijssen en tant que gérant, avec effet au 20 septembre 2007 et de nommer pour une durée indéterminée Mr Christophe Cahuzac comme gérant en remplacement de Mr Gérard Meijssen, avec effet au 20 septembre 2007.

En conséquence de quoi, le Conseil de gérance est, à partir du 20 septembre 2007, composé comme il suit:

Mr Alain Steichen, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 28 avril 1958, avocat à la Cour, demeurant professionnellement au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

Mr Giovanni Zancan né à Milan (Italie), le 29 décembre 1963, Manager, demeurant professionnellement à Viale Sarca, No. 222, 20126 Milan (Italie),

Mr Pier Francesco Facchini né à Lugo (Ravenna-Italie), le 4 août, 1967, Manager, demeurant professionnellement à Viale Sarca, No. 222, 20126 Milan (Italie),

Mr Christophe Cahuzac né à Saint-Mard (Belgique), le 26 octobre 1972, employé privé, demeurant professionnellement au 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Pour PRYSMIAN TREASURY (LUX) S.à r.l.

BONN SCHMITT STEICHEN

Signature

Référence de publication: 2007124810/275/28.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2007, réf. LSO-CJ00033. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**HLI Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 93.717.

---

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales sous seing privé, entre HLI OPERATING COMPANY, INC, avec siège social à 5883 Glendridge Drive, Suite 200, Atlanta, GA 30328-5363, USA et HAYES LEMMERZ FINANCE LLC- LUXEMBOURG S.C.A, avec siège social au 174, route de Longwy L-1940 Luxembourg, prenant effet le 30 mai 2007, que cinq cent (500) parts sociales de la société à responsabilité limitée HLI LUXEMBOURG S.à.r.l, avec siège social à 174, route de Longwy L-1940 Luxembourg, ont été transférées par HLI OPERATING COMPANY, INC, préqualifiée, à HAYES LEMMERZ FINANCE LLC- LUXEMBOURG S.C.A, préqualifiée.

Il en résulte que HLI OPERATING COMPANY, INC ne détient plus de parts sociales dans HLI LUXEMBOURG Sàrl et que HAYES LEMMERZ FINANCE LLC- LUXEMBOURG S.C.A détient, depuis le 30 mai 2007, les cinq cent (500) parts sociales de HLI LUXEMBOURG Sàrl.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HALSEY GROUP Sàrl

*Domiciliation agent*

Signatures

Référence de publication: 2007124809/6762/23.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ05013. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Vingt-Quatre Investissements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 82.213.

---

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle, qui s'est tenue à Luxembourg, le mardi 25 septembre 2007, que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

*Cinquième résolution*

L'Assemblée prend acte et ratifie la cooptation de Monsieur Olivier Conrard, en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Jean-Philippe Fiorucci cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 17 septembre 2007.

L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Olivier Conrard en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

*Sixième résolution*

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du mardi 4 septembre 2007 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer les Administrateurs suivants:

- Monsieur Davide Murari, employé privé au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Olivier Conrard, employé privé au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur;

- Monsieur Stefano De Meo, employé privé au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2010.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de 1 (un) an la société FIDUCIAIRE MEVEA Sàrl, 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, en qualité de Commissaire.



Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 9 septembre 2007.

*Le conseil d'administration*

S. De Meo / O. Conrard

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2007124773/43/36.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04035. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070143735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Nouvelle Perspective S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 115.735.

Il résulte des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue extraordinairement en date du 2 octobre 2007, que Mme Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommée à la fonction d'administrateur en remplacement de M. Gérard Muller, démissionnaire à cette même date.

Son mandat viendra à échéance en même temps que celui des co-administrateurs, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2011.

Pour copie conforme

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2007124799/521/18.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04283. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070143521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**UnionCSO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 95.245.

*Extrait des résolutions adoptées lors du Conseil d'administration du 24 avril 2007*

- MAZARS, Société anonyme, dont le siège social est 10A, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, est nommé réviseur d'entreprises.

- Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012 statuant sur les comptes annuels de 2011.

Luxembourg, le 24 avril 2007.

*Pour le Conseil d'administration*

Signatures

Référence de publication: 2007124791/1463/17.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04144. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070143562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Tecnodia Holding International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 36.775.

Il résulte des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 12 septembre 2007 que M. Marc Schmit, chef-comptable, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommé à la fonction d'administrateur en remplacement de M. Gérard Muller, démissionnaire à la même date.

Son mandat viendra à échéance en même temps que celui des co-administrateurs, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2010.

Pour copie conforme  
SG AUDIT SARL  
Signature

Référence de publication: 2007124802/521/18.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, réf. LSO-CJ04309. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Grosvenor French Retail Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 123.108.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 49050 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger  
Notaire

Référence de publication: 2007124142/211/11.

(070142733) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---

**SIFC Hotel Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: KRW 28.000.000,00.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Z.I. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 110.943.

*Extrait des Résolutions de l'Associé Unique du 2 août 2007*

L'associé unique de SIFC HOTEL DEVELOPMENT S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Diana DiLeo et de Michel van Krimpen, en tant que gérants, et ce avec effet immédiat;
- de nommer Mme Tracy Bress, avec adresse professionnelle au 70, Pine Street, 4th floor, New York, NY 10270, U.S.A., gérant de la société avec effet immédiat;
- de nommer Mr. Marc Torbick, avec adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, gérant de la société avec effet immédiat;

Luxembourg, le 3 octobre 2007.

M. Torbick

Gérant

Référence de publication: 2007124824/710/20.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ02725. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Ralphy Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 84.866.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de qui s'est tenue le 15 octobre 2007*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de RALPHY LUXEMBOURG S.A., il a été décidé comme suit:

- de renouveler le mandat de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY SA, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant qu'Administrateur et Administrateur délégué de la Société;
- de renouveler le mandat de TCG GESTION SA et de CMS MANAGEMENT SERVICES SA, ayant leur siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant qu'Administrateurs de la Société;
- de renouveler le mandat de CAS SERVICES SA, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant que Commissaire aux Comptes de la Société.

Leurs mandats expirant lors de l'Assemblée Générale à tenir en 2008.

Luxembourg, le 15 octobre 2007.  
LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY SA  
Administrateur Délégué  
Signatures

Référence de publication: 2007124822/710/22.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2007, réf. LSO-CJ02066. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143983) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**WA Property Management Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 124.820.

L'adresse de l'associé inscrit au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 125 025 est désormais la suivante:  
RUBICON AUSTRIA 1 LUX S.à r.l., Société à responsabilité limitée, 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007124780/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2007, réf. LSO-CJ03800. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Socoagri, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 9.666.000,00.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 104.790.

1. Il résulte des transferts de parts sociales en date du 1<sup>er</sup> octobre 2007 que:

- Madame Stéphanie Ollé, domicilié au 34, rue des Cinq Diamants F-75013 Paris, France, a transféré le 1<sup>er</sup> octobre 2007 douze parts sociales (12) à OCOTEA HOLDINGS LIMITED ayant son adresse au 48, Themistokli Dervi Street, Centennial Building, Office 205, CY-1066, Nicosia, Cyprus.

- Monsieur Jacques Pierre Raymond Ollé, domicilié à Bu Artigas 324/1002 11000 Montevideo, Uruguay, a transféré le 1<sup>er</sup> octobre 2007 cinq mille cent seize parts sociales (5116) à OCOTEA HOLDINGS LIMITED ayant son adresse au 48, Themistokli Dervi Street, Centennial Building, Office 205, CY-1066, Nicosia, Cyprus.

- Monsieur Sébastien De Coutois, domicilié 29, rue des Saints-Pères F-75006 Paris, France, a transféré le 1<sup>er</sup> octobre 2007 quatre cent trois parts sociales (403) à OCOTEA HOLDINGS LIMITED ayant son adresse au 48, Themistokli Dervi Street, Centennial Building, Office 205, CY-1066, Nicosia, Cyprus.

- Madame Menut-Ollé Florence Lucie Nicole, domicilié à Bu Artigas 324/1002 11000 Montevideo, Uruguay, a transféré le 1<sup>er</sup> octobre 2007 neuf deux parts sociales (902) à OCOTEA HOLDINGS LIMITED ayant son adresse au 48, Themistokli Dervi Street, Centennial Building, Office 205, CY-1066, Nicosia, Cyprus.

- Madame Amandine Olivier, domicilié au 20bis, rue Trajan F-3000 Nîmes, France, a transféré le 1<sup>er</sup> octobre 2007 deux cent vingt-deux parts sociales (222) à OCOTEA HOLDINGS LIMITED ayant son adresse au 48, Themistokli Dervi Street, Centennial Building, Office 205, CY-1066, Nicosia, Cyprus.

- Madame Isabelle Ollé, domicilié au 8, Villa Richelieu, Square des Franches F-17450 Fouras, France, a transféré le 1<sup>er</sup> octobre 2007 deux cent soixante-dix-neuf parts sociales (279) à OCOTEA HOLDINGS LIMITED ayant son adresse au 48, Themistokli Dervi Street, Centennial Building, Office 205, CY-1066, Nicosia, Cyprus.

- Madame Clémence Ollé, domicilié au 8, Villa Richelieu, Square des Franches F-17450 Fouras, France, a transféré le 1<sup>er</sup> octobre 2007 trente-huit parts sociales (38) à OCOTEA HOLDINGS LIMITED ayant son adresse au 48, Themistokli Dervi Street, Centennial Building, Office 205, CY-1066, Nicosia, Cyprus.

- Monsieur Dylan Genest, domicilié au 8, Villa Richelieu, Square des Franches F-17450 Fouras, France, a transféré le 1<sup>er</sup> octobre 2007 trente-huit parts sociales (38) à OCOTEA HOLDINGS LIMITED ayant son adresse au 48, Themistokli Dervi Street, Centennial Building, Office 205, CY-1066, Nicosia, Cyprus.

Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2007124819/631/37.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2007, réf. LSO-CJ04913. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070143908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**NB Queen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 116.069.

—  
EXTRAIT

Suivant une assemblée générale extraordinaire en date du 22 janvier 2007, NEW LUXCO S.à.r.l, le gérant B de la Société a changé de dénomination, et porte désormais la dénomination suivante: DOMELS S.à.r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MERCURIA SERVICES

Mandataire

Signature

Référence de publication: 2007124843/1005/17.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05201. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**La Roche Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 47.035.

Monsieur Olivier Dorier a démissionné de sa fonction de Commissaire aux Comptes, en date du 4 octobre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 9 octobre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007124832/799/12.

Enregistré à Luxembourg, le 15 octobre 2007, réf. LSO-CJ05235. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Cyrom Administration, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 107.730.

Suite à la cession de parts du 31 décembre 2006, le capital de la Sàrl susmentionnée est réparti comme suit:

ALLIANCE HOLDING LIMITED . . . . . 62 parts sociales  
WESTFELL HOLDINGS LIMITED . . . . . 62 parts sociales

Le 30 août 2007.

L. Scherer

Gérant

Référence de publication: 2007124831/759/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 septembre 2007, réf. LSO-CI08799. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Opus LP Holdings Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 130.674.

—  
*Extrait du contrat de cession de parts de la société daté du 30 juillet 2007*

En vertu de l'acte de transfert de parts daté du 30 juillet 2007, AIGGRE OPUS HOLDING Sàrl a transféré 75 parts détenues dans la société de la manière suivante:

- 75 parts sociales d'une valeur de 25 Euros chacune, à la société ADLER LUX Sàrl, avec siège social au 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 2007.

M. Torbick.

Référence de publication: 2007124829/710/16.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2007, réf. LSO-CJ02710. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Marc Aalen Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 44.178.

—  
**EXTRAIT**

Les résolutions suivantes ont été adoptées lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 18 septembre 2007:

1) L'Assemblée décide de révoquer de leurs fonctions d'administrateurs, Messieurs Riccardo Moraldi et Eddy Dome.

2) En remplacement, l'Assemblée décide de nommer en tant que nouveaux administrateurs:

- CONSEILS & MANAGEMENT CORP - CMC CORP., une société de droit panaméen, enregistrée au Panama auprès de Microjacket 557785, Document n ° 1093578, ayant son siège social à Mossfon Building, 2<sup>ème</sup> étage, East 54th Street, Panama, République de Panama,

- LUXEMBOURG CONSULT SERVICES - LCS CORP., une société de droit panaméen, enregistrée au Panama auprès de Microjacket 557810, Document n ° 1093663, ayant son siège social à Mossfon Building, 2<sup>ème</sup> étage, East 54th Street, Panama, République de Panama,

- LUXEMBOURG MANAGEMENT CORP - LMC CORP., une société de droit panaméen, enregistrée au Panama auprès de Microjacket 557847, Document n ° 1093760, ayant son siège social à Mossfon Building, 2<sup>ème</sup> étage, East 54th Street, Panama, République de Panama.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en l'année 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007124835/799/28.

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2007, réf. LSO-CI09827. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070144029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2007.

---

**Tomkins Engineering S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre-Dame.

R.C.S. Luxembourg B 115.660.

—  
Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 49088 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007124140/211/11.

(070142728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2007.

---